



La discussion du projet de loi de finances 2015 commence à l'Assemblée nationale

A fonds perdu pour la guerre et les patrons

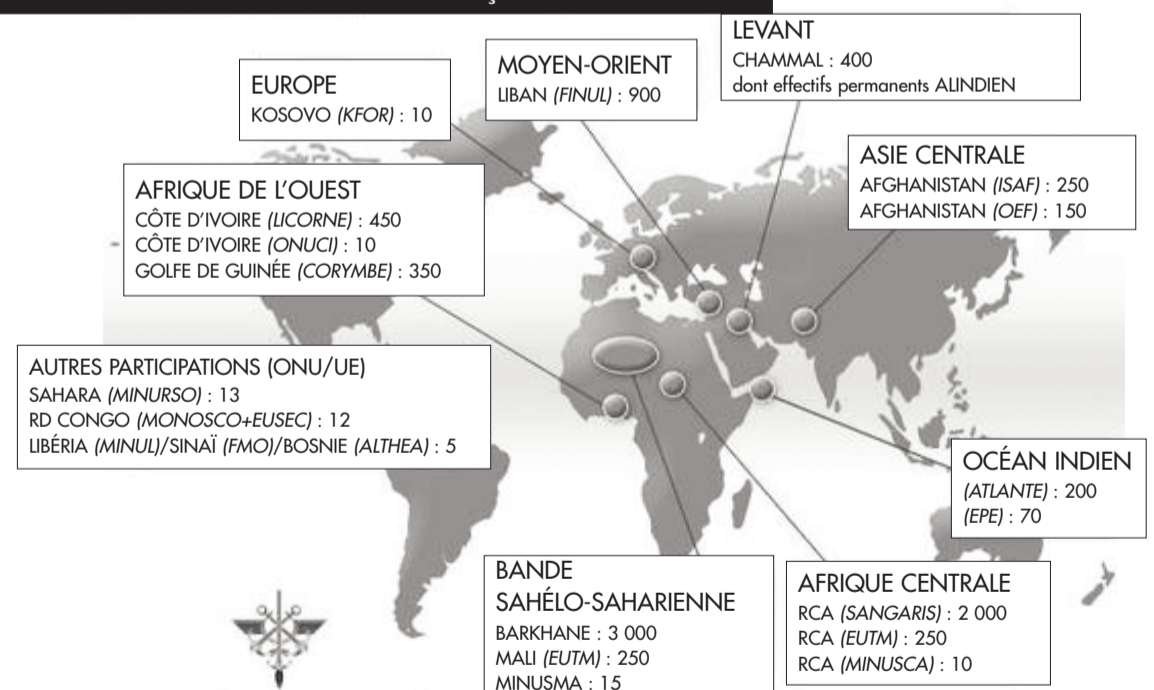
Au centre, le pacte de responsabilité

- 40 milliards d'euros d'exonérations fiscales et sociales annuelles au bénéfice des patrons. A quelques milliards près, c'est l'équivalent de ce que l'Etat verse chaque année pour les retraites des fonctionnaires. Ces exonérations comprennent le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) de 20 milliards d'euros.
- 50 milliards d'euros de coupes d'ici à 2017 : dans les administrations d'Etat (19 milliards), dans les dotations aux collectivités locales (11 milliards), dans la protection sociale (20 milliards).

Dès 2015 : 21 milliards d'euros de coupes

- Etat et agences publiques : - 7,7 milliards
- Collectivités locales : - 3,7 milliards
- Protection sociale : - 9,6 milliards

8 OCTOBRE 2014 : LES MILITAIRES FRANÇAIS EN OPÉRATIONS



SOURCE : ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES

Coût estimé des opérations extérieures militaires : environ 2 milliards d'euros l'an prochain.

- C'est deux fois le montant des "économies" résultant du gel du point d'indice des deux millions de fonctionnaires
- C'est deux fois le montant des coupes sur les prestations familiales

Le gouvernement en crise promet à Bruxelles qu'il tiendra ses engagements de "réformes"

Yan Legoff

Le recul en rase campagne de la ministre Ségolène Royal sur la question de l'écotaxe, le 9 octobre, face aux patrons du transport routier, a rappelé à tous les travailleurs que ce gouvernement veut bien céder (sans même un seul barrage routier !), mais aux patrons... Pour remplacer l'écotaxe et dédommager le consortium privé qui devait la collecter, c'est au moins 1,5 milliard d'euros de plus que le gouvernement doit désormais trouver (lire page 4). Devinez dans quelles poches ?

Le patronat, lui, a déjà obtenu, par le pacte de responsabilité 40 milliards d'euros par an d'exonérations fiscales et sociales supplémentaires. Ces 40 milliards donnés aux patrons, ce sont encore les travailleurs qui devraient les payer, et même au-delà, puisqu'il faudrait, en prime, réduire les « déficits publics » (creusés par ces subventions massives au patronat).

LE PROJET DE BUDGET TRANSMIS À BRUXELLES LE 15 OCTOBRE

Le gouvernement a donc promis à l'Union européenne de couper 50 milliards d'euros dans les administrations d'Etat, dans les collectivités locales et dans toute la protection sociale collective, d'ici à 2017 (21 milliards dès l'an prochain). C'est déjà énorme, mais ce n'est pas assez ! Bruxelles en demande plus, car le plan prévu par le gouvernement ne permet pas de réduire, comme prévu, ces « déficits publics » en dessous de 3 % du PIB l'an prochain. Or il avait déjà obtenu un délai de deux ans.

Personne n'imagine sérieusement que la Commission européenne va censurer le projet de budget français, qui lui est transmis ce 15 octobre, ni imposer des amendes, à moins de déstabiliser davantage toute l'Union européenne. La situation économique et politique est déjà explosive : même l'Allemagne,

présentée comme un modèle de « réformes » et de rigueur, fait aujourd'hui trembler les marchés financiers planétaires, alors que sa production industrielle chute.

Alors, c'est un « sauve-qui-peut » général, les uns et les autres tentant de sauver la face, en tirant à hue et à dia. Manuel Valls, le 9 octobre, tout en cédant sur l'écotaxe, est obligé de donner des gages verbaux d'autorité : « Il faut des réformes. Ces réformes vont se poursuivre et ne s'arrêteront pas (...). C'est pour cela que j'ai été nommé Premier ministre, pas pour autre chose, et je suis très déterminé pour les poursuivre. »

LE CAPITAL FINANCIER ACCROÎT SA PRESSION SUR LE GOUVERNEMENT

Mais le capital financier ne se paye pas de mots, il lui faut des actes. Le lendemain, 10 octobre, un de ses porte-parole les plus autorisés, l'agence américaine de notation financière Standard & Poor's, exprime publiquement ses doutes sur la capacité du gouvernement français à tenir, en pointant le « risque concernant la mise en œuvre des réformes structurelles annoncées ». Ils savent très bien que le précédent gouvernement de Manuel Valls a rassemblé à peine plus de 5 % des électeurs inscrits lors des dernières élections, que même sa base parlementaire ne cesse de se réduire, et qu'il ne parvient pas, malgré ses tentatives incessantes, à conclure un pacte avec les syndicats pour accompagner ces « réformes ». Pour accentuer la pression, l'agence américaine maintient la note qu'elle attribue à la France, mais l'assortit d'une « perspective négative », c'est-à-dire d'une menace d'une baisse prochaine de cette note.

Alors, le 12 octobre, le ministre de l'Economie, Emmanuel Macron, « en rajoute une couche ».

Dans *Le Journal du dimanche*, il intime l'ordre aux « partenaires sociaux » de réformer l'assurance chômage, réduire ses déficits, et donc de diminuer l'indemnisation des chômeurs, comme l'avait déjà laissé entendre Manuel Valls en début de semaine, à la City de Londres, à des journalistes étrangers. « Il ne doit pas y avoir de tabou ni de posture », dit Macron, avant de menacer : « L'Etat peut aussi reprendre la main si les blocages sont trop lourds. Le sujet viendra en temps voulu. »



Emmanuel Macron.

"UN COUP DE BILLARD À PLUSIEURS BANDES"

Un couac avec le président François Hollande, qui semblait avoir écarté ce sujet quelques jours plus tôt ? Le premier secrétaire du PS, Jean-Christophe Cambadélis, veut le laisser croire : « La gauche n'a pas de tabous, mais elle a quelques totems, dit-il, en particulier le fait que quand le président de la République s'exprime, les ministres appliquent. »

Sur Europe 1, un chroniqueur y voit un « coup de billard à plusieurs bandes » : « Valls lance ce sujet explosif, Hollande temporise, mais l'interview de Macron ne s'est pas faite dans le dos de Matignon ou de l'Élysée (...). La clé de cette histoire c'est peut-être le contexte : le budget 2015 de la France bientôt décortiqué par Bruxelles, la menace du rejet pousse le gouvernement à laisser la frange libérale monter au front. »

Selon une éditorialiste du journal patronal *Les Echos* (13 octobre), c'est « un couac d'un nouveau type » : « Les ministres qui se démarquent ne sont plus ceux qui veulent un virage "à gauche", mais ceux qui en demandent un "à droite". Et, pour François Hollande, cela change tout. Pour la première fois depuis son élection, il se retrouve du côté de sa gauche et des "frondeurs", garant des tabous et des totems. Enfin recentré. A la veille de son mi-mandat, François Hollande aurait-il trouvé la recette du couac qui le sert (politiquement) ? »

Qui peut se laisser abuser par de si lamentables stratagèmes d'un régime aux abois ? ■



DR

En bref > Informations syndicales

Résolution du comité confédéral national (CCN) de la CGT-Force ouvrière (2 et 3 octobre 2014)

« Pour le retrait du "pacte de responsabilité" : Le CCN rejette le "pacte de responsabilité". Il s'agit d'un acte contre les travailleurs, un cadeau de 41 milliards au patronat en plus d'un marché de dupes qui ne fera qu'accroître les difficultés des salariés, actifs, chômeurs, retraités et pensionnés.

Ce pacte est financé par 50 milliards de réduction des dépenses publiques et sociales qui remettent en cause les services publics et la protection sociale.

Dire non au pacte de responsabilité, c'est dire oui au progrès social, aux salaires, à l'emploi, aux services publics et à la Sécurité sociale, oui au syndicalisme libre et indépendant. (...)

Agir est une nécessité et une urgence. Construire le rapport de force à même de faire reculer le gouvernement et le patronat et faire aboutir les revendications de Force ouvrière est indispensable. Dans ce cadre, une CE (commission exécutive - NDLR) extraordinaire se réunira rapidement.

Le CCN mandate la CE et le bureau confédéral pour poursuivre et prendre toutes les initiatives nécessaires, dès que possible et au plus vite, pour une manifestation nationale pouvant aller jusqu'à la grève interprofessionnelle. »

8 octobre : rencontre entre le bureau confédéral de la CGT et la commission exécutive de la CFDT

Qu'en est-il sorti ? Une seule dépêche de l'AFP : « Thierry Lepaon et Laurent Berger ont opposé mercredi une fin de non-recevoir catégorique aux déclarations du gouvernement sur une réforme de l'assurance chômage, le numéro un de la CGT parlant de "provocation", son homologue de la CFDT jugeant "hors de question" la remise en cause de la convention en vigueur (...).

"L'un des sujets d'accord" entre la CGT et la CFDT est la nécessité d'une "représentation collective des salariés dans les très petites entreprises", thème qui doit être abordé lors de la négociation sur le dialogue social.

Autre sujet d'accord : "La lutte contre le racisme, contre les discriminations, et contre une tendance réactionnaire dans une partie de la société", a ajouté M. Berger.

Le leader de la CGT a affirmé de son côté que cette rencontre "aura des prolongements". »

A la veille de la journée du 16 octobre appelée par la CGT

Prises de position des deux fédérations à l'origine de cette journée

Fédération CGT Santé et Action sociale : « Défendre et reconquérir la Sécurité sociale et notre système de protection sociale, c'est se battre pour le retrait du pacte de responsabilité et contre la loi santé que veut faire voter le gouvernement. »

Fédération des organismes sociaux CGT : « Le pacte de responsabilité, véritable pacte anti-social, met nos hôpitaux publics et notre Sécurité sociale en danger ! Ce sont 41 milliards d'euros qui sont donnés au patronat sans véritable engagement de sa part de créer des emplois. (...) Il faut stopper les exonérations de cotisations patronales (30 milliards par an, soit la moitié du budget total de l'ensemble des prestations familiales). »

Rectificatif

Un lecteur nous écrit : « L'article tiré des Echos en page 16 d'Informations ouvrières, n° 321, comporte une erreur. En 2012, le salaire des fonctionnaires a augmenté de 1,4% en euros courants et non constants. »

M. V. ■

ÉDITORIAL

Non !

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

Manœuvres... L'Union européenne exige de la France 8 milliards d'euros de coupes supplémentaires dans son budget, en application du traité TSCG. Au même moment, le Fonds monétaire international (FMI) dénonce l'insuffisance des réformes anti-ouvrières et exige du gouvernement français qu'il aille plus loin.

Car c'est un fait : les contre-réformes du gouvernement Hollande-Valls se heurtent à une résistance qui s'exprime à tous les niveaux, notamment au sein des organisations ouvrières (rappelons le départ de la CGT et de la CGT-FO de la conférence sociale en juillet).

Dans ce contexte où tout est possible, FMI et Union européenne croient-ils vraiment le gouvernement Valls en situation d'aller plus loin ? On peut imaginer un autre scénario : il s'agirait de permettre à Valls de se poser en « résistant » au FMI et à l'Union européenne, pour prétendre ensuite que le pays s'en sort à bon compte... puisqu'il n'y aurait, en 2015, « que » 21 milliards d'euros de coupes (et « que » 50 milliards d'ici à 2017).

Misérable mise en scène... 21 milliards de coupes, c'est, de quelque manière qu'on le tourne, l'équivalent d'au moins 2 000 à 3 000 euros prélevés sur le budget d'une famille ouvrière de trois enfants. Et c'est l'attaque brutale visant au démantèlement de la Sécurité sociale et des services publics, c'est l'éclatement de la République par la réforme territoriale, la remise en cause du Code du travail et de l'assurance chômage...

Dans toute l'Europe, les plans d'austérité sont « justifiés » par l'absence de croissance, voire la récession. Laquelle, nous dit-on, est la conséquence de la crise de 2007-2008, lorsque l'éclatement de la bulle spéculative mit en faillite nombre de banquiers et spéculateurs, entraînant l'économie mondiale dans un abîme sans précédent.

Six ans plus tard... La valorisation boursière mondiale vient de battre son niveau historique, passant de 25 000 milliards de dollars en mars 2009 à 66 000 milliards le mois dernier ! Et le magazine capitaliste *Forbes* évalue à 700 000 milliards de dollars — dix fois le total annuel des richesses produites à l'échelle de la planète ! — le montant des produits dérivés, ces « montagnes de créances risquées [qui] pourraient risquer de s'écrouler comme des châteaux de cartes à la moindre alerte sur les marchés ».

Voilà pourquoi FMI, Union européenne, et gouvernements à leur service exigent toujours plus de « réformes structurelles » et de « baisse du coût du travail » ! Voilà pourquoi ils voudraient briser les reins de la classe ouvrière et de ses organisations ! Tout cela dans le seul but d'alimenter cette folie spéculative issue de la décomposition du régime à l'agonie de la propriété privée des moyens de production.

D'un point de vue ouvrier, pas un centime de coupe prévu dans le pacte de responsabilité n'a la moindre justification. Pour se sauver de l'asphyxie, de l'atomisation et de la destruction, auxquelles des gouvernements sans scrupule, au seul service des capitalistes, prétendent les condamner, les travailleurs et leurs organisations n'ont d'autre voie que la résistance.

Le gouvernement Hollande-Valls est un gouvernement de combat, un gouvernement de guerre contre la classe ouvrière.

Opposer un « non » sans compromis ni accommodement à ce gouvernement, à son pacte et à ses contre-réformes : là est le point de départ de l'indépendance politique du mouvement ouvrier et donc de la résistance qui, faisant reculer le gouvernement, ouvrira la voie à l'indispensable rupture avec le carcan du FMI, de l'Union européenne, de la Ve République, et de toutes les institutions de la classe capitaliste.

Chronique

POLITIQUE

Après le retrait précipité de l'écotaxe par le gouvernement
"Cote d'alerte"

La ministre de l'Écologie, Ségolène Royal, annonçant, le 9 octobre, la suspension de l'écotaxe.

Marc Gauquelin

"E aut-il que le pouvoir soit devenu faible et impuissant pour que même la suppression d'une taxe fasse (quasiment) l'unanimité contre elle ! »

Qui s'indigne ainsi de l'impuissance du pouvoir socialiste à résister au lobby patronal des transporteurs routiers ?

Aussi surprenant que cela puisse paraître, c'est l'un des chroniqueurs vedette du journal *Le Figaro*, qui n'a pas, dans le passé, ménagé son soutien aux « Bonnets rouges ». Il s'en explique. « Si, dit-il, la décision de Ségolène Royal aura au moins une conséquence positive : les routes ne seront pas bloquées par les transporteurs routiers. Quinze jours après la grève des pilotes d'Air France, c'était la priorité du président de la République et du Premier ministre (...) (mais elle) a donné, ajoute-t-il, le sentiment de céder en hâte à la pression d'un lobby puissant et de s'engager à la va-vite sur une alternative hasardeuse — le paiement par les sociétés d'autoroute — qui laisse songeur le ministre des Finances, Michel Sapin. Ce cafouillage rejaillit sur l'image du gouvernement tout entier. Car il réveille la triple malédiction que l'équipe Valls était censée conjurer : l'amateurisme, la faiblesse face aux forces de résistance aux réformes (...). »

Tout est dit. Délaissant le débat pour le moins décalé sur l'opportunité de la candidature de Nicolas Sarkozy à l'élection présidentielle de 2017 comme sur les perspectives de reconstruction de l'UMP, les défenseurs de l'ordre bourgeois s'accrochent à l'arme dont ils disposent : ce gouvernement. Ils s'alarment de son extrême faiblesse « face aux forces de résistance aux réformes ».

L'éditorialiste du même journal enfonce le clou : « *L'opinion publique,*

écrit-il, retiendra que l'exécutif n'a plus les moyens d'imposer quoi que ce soit à qui que ce soit. Cela augure évidemment mal de la suite des réformes que Manuel Valls promet d'engager, du Code du travail, de l'indemnisation du chômage. Ceux qui sont disposés à lui dire non sont légion. » Ils sont légion, en effet.

Par une curieuse coïncidence, le jour même où Ségolène Royal cédait devant le lobby des transporteurs, le président du directoire de la SNCM — parlant au nom des actionnaires majoritaires, et donc du gouvernement et de Veolia — annonçait qu'il proposait le dépôt de bilan, et donc la suppression de 800 à 1 000 emplois de la société (1).

Difficile de donner une image plus concentrée de la contradiction explosive qui traverse ce pays.

Le Figaro s'alarme : "Cela augure évidemment mal de la suite des réformes que Manuel Valls promet d'engager, qu'il s'agisse d'économies budgétaires, du Code du travail, de l'indemnisation du chômage."

Le Figaro a raison de s'alarmer. Comment les travailleurs de la SNCM et leurs syndicats (ou de n'importe quelle autre entreprise sacrifiée sur l'autel du profit) pourraient-ils ne pas se faire la réflexion que, face à ce gouvernement qui les frappe et qui cède devant le moindre menace des patrons, il n'y a pas d'autre voie qu'une véritable confrontation pour lui faire entendre raison ?

Le journal de la bourgeoisie a raison de craindre une attitude favorable de « l'opinion publique » à ce type de réaction. Quel que soit le secteur, quelle que soit la raison qui la provoquera, son soutien lui est d'avance acquis. ■

(1) Le recul du gouvernement sur « l'écotaxe » représente quelque 450 millions d'euros de manque à gagner pour l'Etat, qui étaient prévus dans le budget 2014. Somme à laquelle il faut ajouter entre 850 et 950 millions d'euros de dédommagement à verser à la société Ecomouv'. Et dans le même temps, il n'y a pas un centime pour protéger les emplois à la SNCM et ailleurs.

Allocations familiales

Des députés PS ont une idée pour faire payer autrement les familles

Nicole Bernard

Alors que la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale a commencé, le 14 octobre, à discuter du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2015 (1), un accord contre les allocations familiales est-il dans les tuyaux entre le groupe PS à l'Assemblée nationale et le gouvernement ?

Le gouvernement a prévu un plan d'économies drastique, notamment sur les allocations familiales :

— la réduction des deux tiers de la prime de naissance pour le deuxième enfant ;

— la réduction de moitié du congé parental au nom de « l'égalité hommes-femmes » ;

— le report de 14 à 16 ans de l'âge à partir duquel les allocations familiales sont majorées pour tenir compte de l'augmentation des frais de scolarité. Soit plus d'un milliard d'euros d'économies pour que les employeurs puissent bénéficier de la baisse de 1,8 % des cotisations !

Selon le journal *Les Echos*, plusieurs députés PS sont montés au créneau pour contester ces mesures d'économies.

Demandent-ils au gouvernement de l'abandonner ? Demandent-ils de revenir sur les allègements de cotisations prévus pour les patrons ?

Si c'était le cas, on ne pourrait que s'en féliciter !

Qu'en est-il ?

Députée du Calvados, Laurence Dumont a déclaré : « Sans remettre en cause les économies demandées à la branche, il est possible de trouver des choix plus justes. »

Sans remettre en cause les économies ? Mme Dumont propose donc qu'on trouve ailleurs des économies potentielles.

Et de préciser : « Il n'est pas normal que je touche autant pour mes deux enfants qu'un ménage aux revenus bien plus modestes. »

Mme Dumont propose donc de renoncer, elle, à toucher 129,35 euros par mois... pour que les patrons puissent bénéficier de l'allègement des cotisations.

Mais on comprend bien que la réduction des allocations pour les seuls députés (ou pour les millionnaires) ne permettrait pas d'engranger un milliard d'euros d'économies !



Alors, quels sont les ménages « aisés » qui devraient voir leurs allocations familiales réduites ?

Avec à peine plus de deux Smic, on est un ménage "aisé" ?

Actuellement, pour bénéficier de l'allocation de rentrée scolaire, un ménage avec deux enfants ne doit pas percevoir plus de 29 707 euros par an (soit 2 470 euros par mois).

Pour bénéficier de l'allocation de base de la prestation d'accueil du jeune enfant, un ménage avec un enfant ne doit pas percevoir plus de 37 733 euros par an (soit 3 144 euros par mois).

On le voit, il s'agit de financer les prestations des plus pauvres par les moins pauvres. Il n'y a pas de limites sur cette voie.

Une administratrice CGT de la Caisse nationale d'allocations familiales faisait remarquer l'année dernière : « Considère-t-on qu'à partir du moment où deux salaires au-dessus du Smic entrent dans la composition des revenus d'un ménage ayant des enfants à charge, les ménages sont riches ou aisés ? Est-ce la doxa gouvernementale ? Si cela est, il faut arrêter tous les discours actuels sur l'égalité hommes-femmes. Car c'est le second salaire du ménage, en l'occurrence celui des femmes, qui se trouve pénalisé. » Parfaitement juste. ■

(1) Rappelons que ce projet de loi est d'une brutalité inouïe puisqu'il faut récupérer 9,6 milliards d'euros sur les dépenses sociales afin de financer le pactole que le gouvernement Hollande-Valls fait couler pour les patrons et les actionnaires.

La "modulation des allocations familiales", justice sociale ou remise en cause des fondements de la Sécurité sociale ?

La justice sociale serait donc le rééquilibrage entre les familles pauvres ou moins pauvres par la modulation des allocations familiales ?

Mais les prestations familiales ne sont pas un complément de salaire.

Elles étaient un complément de salaire avant 1945, quand des employeurs (17 % des entreprises à la veille de la guerre) versaient un complément aux salariés chargés de famille, pour éviter une augmentation générale des salaires. Depuis 1945, les allocations familiales sont des prestations de Sécurité sociale qui, comme les remboursements de soins, constituent une compensation de dépenses et doivent donc être versées à tous les ménages à partir du deuxième enfant.

Le montant des allocations familiales était alors, en 1945, calculé sur le coût des dépenses occasionnées par l'éducation d'un enfant.

En modulant les allocations familiales, on entre dans une logique infernale pour toute la Sécurité sociale qui consiste à calculer toutes les prestations en fonction des revenus.

C'est ainsi que le taux de remboursement des médicaments varierait selon les revenus.

Cette logique est contraire au fondement de solidarité de la Sécurité sociale.

Dans les faits, la mise sous condition de ressources des prestations est toujours un moyen d'en réduire le coût, en diminuant le nombre de bénéficiaires selon le plafond de ressources fixé.

Selon la CGT, les plafonds de ressources (plus ou moins revalorisés selon les besoins gouvernementaux) se traduisent, chaque année, par l'éviction de nombreuses familles. ■

Fonctionnaires : quand Valls se sert de Sarkozy...

Marie Stagliano

Manuel Valls a profité de l'installation du Conseil national des services publics, le 9 octobre, pour déclarer : « En tant que chef du gouvernement et donc de l'administration, mon rôle est de défendre les fonctionnaires. Et tout particulièrement lorsqu'ils sont attaqués (...) par des critiques injustes. » Et de poursuivre : « Je dois dire ma surprise et mon désaccord quand j'entends certains remettre en cause le statut des fonctionnaires, et proposer de ne plus recruter que sous contrat. »

« Certains », c'est Nicolas Sarkozy, qui, le 25 septembre, avait parlé de créer un CDD de cinq ans pour recruter des fonctionnaires.

Ce dernier avait expliqué : « Le nombre des fonctionnaires devra être réduit et il faudra mettre fin à leur statut qui n'est plus adapté aux exigences du monde moderne. » Quant à Manuel Valls, il déclare : « Nous devons assumer de rénover notre modèle. »

Pour cela, il entend « moderniser et simplifier » le statut des fonctionnaires. « Entre autres, nous devons décloisonner les corps au niveau interministériel pour l'Etat et réduire leur nombre. Nous devons aussi créer des passerelles entre fonctions publiques, lever les freins à la mobilité des agents. »

C'est la tâche que le gouvernement entend fixer à la négociation avec les organisations syndicales sur l'avenir de la fonction publique qui doit se

dérouler jusqu'au mois de mars 2015. Cette négociation abordera « la simplification de la gestion des ressources humaines de l'Etat en favorisant les mobilités et une gestion déconcentrée des agents », « la réduction du poids de la gestion strictement statutaire au bénéfice du "droit souple" et de la négociation collective », la révision des « mécanismes d'avancement à l'ancienneté pour mieux reconnaître les mérites des agents » ; elle devra « maîtriser les évolutions de la masse salariale », et « lever des obstacles juridiques ou financiers aux redéploiements et à la mobilité » (compte rendu du Conseil des ministres, 27 août 2014). Alors, Valls, « défenseur » du statut des fonctionnaires ? ■

Métropole du Grand Paris : un "compromis historique" UMP-PS-PCF-EELV au service de quoi ?

Jean-Claude Denis

Dans le cadre de la mise en place de la métropole du Grand Paris (MGP), le préfet de région a réuni, le 8 octobre, le « conseil des élus de la mission de préfiguration de la métropole Paris », qui rassemble les maires, les présidents des communautés d'agglomération ainsi que les présidents des conseils généraux des trois départements de la petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne), ceux de la région et du syndicat mixte Paris Métropole.

Au cours de cette réunion, un compromis a été trouvé entre le PS, le PCF, l'UDI, l'UMP et EELV pour réécrire l'article 12 de la loi du 24 janvier 2014 qui crée la MGP. Ce nouvel article 12 donne un statut juridique et fiscal aux « territoires » de 300 000 habitants constitués par la loi du 24 janvier, dans lesquels seraient intégrées les 124 communes des trois départements.

Les communes transformées en coquilles vides

Ainsi, ces « territoires » percevraient la cotisation foncière des entreprises jusqu' alors versée aux communes. Ils prendraient le relais des communautés d'agglomération pour mutualiser les compétences communales de proximité. Il en est ainsi du plan local d'urbanisme qui relevait jusqu'à présent de la compétence des communes ou des communautés d'agglomération. Ce qui revient de fait à transformer les 124 communes promises à l'annexion au Grand Paris en coquilles vides. Car, qui verserait les aides accordées par les centres communaux d'action sociale (CCAS, qui versent des aides aux personnes et aux familles en difficultés financières), que devien-



Manuel Valls, le 13 octobre, à Créteil, sur le site de la future gare du Grand Paris Express, en compagnie de Jean-Paul Huchon, président de région.

DERNIÈRE HEURE

Valls prend acte des propositions des élus franciliens et réaffirme la disparition des conseils généraux

Selon l'AFP (13 octobre), « prenant acte » à Créteil des propositions des élus franciliens pour faire évoluer le cadre législatif de la métropole du Grand Paris, Manuel Valls a tenu à rappeler « que, dans la métropole parisienne, un nouveau mouvement sera nécessaire, car la disparition des conseils généraux à l'horizon 2020 s'imposera ici sans doute plus qu'ailleurs avec évidence ». Manuel Valls a affirmé partager « la volonté (des élus

de doter les territoires du produit d'une ressource fiscale dynamique », précisant que « la réflexion autour de la CFE » (cotisation foncière des entreprises) devait « être éclairée par des simulations précises ». « La création de la métropole doit permettre à terme le transfert de l'ensemble de la fiscalité économique. Même si, bien évidemment, il faudra du temps et nous prendrons ce temps nécessaire », a-t-il déclaré. ■

draient les cuisines centrales des écoles, le service communal des eaux, la gestion des parcs publics, l'entretien des espaces verts ? Que deviendraient les subventions versées aux associations culturelles et sportives ? La première victime de la métropolisation de la région parisienne serait bien évidemment la population de la petite couronne, déjà lourdement frappée par la politique anti-ouvrière du gouvernement Hollande-Valls. A l'occasion de leur transfert à la métropole et de leur « mutualisation », nombre de services

publics seraient regroupés, voire privatisés. Par ailleurs, les 150 000 agents communaux et départementaux de la petite couronne redoutent, à juste titre, les suppressions d'emplois et la remise en cause de leur statut, d'autant que, depuis 2011, la proportion du nombre d'agents précaires dans la région parisienne a progressé de 22,5 %.

Les départements "dévitalisés"

Ajoutons que le projet de loi de réforme territoriale soumis à l'As-

semblée nationale en novembre prochain entend transférer les collèges et les routes des départements à la région, engageant ainsi le processus de « dévitalisation » des départements, selon les propos mêmes du secrétaire d'Etat à la Réforme territoriale, André Vallini, pour conduire à leur « disparition dans leur forme actuelle », prévue en 2020.

Avec la suppression de la compétence générale, les conseils généraux n'auraient plus la possibilité de verser des aides aux transports pour les jeunes et les retraités, aux repas pour les collégiens, aux crèches départementales, etc.

Les prestations sociales (RSA, allocation de handicap, allocation personnalisée d'autonomie pour les personnes âgées) versées par les conseils généraux — en raison du désengagement de l'Etat dans ces domaines — relèveraient, dès 2020, de la compétence de la métropole !

Consensus de la droite à "la gauche"

Anne Hidalgo, partisane de la métropole et de la réforme territoriale du gouvernement Hollande-Valls, s'est félicitée de l'accord réalisé le 8 octobre, qu'elle a qualifié de « compromis historique entre droite et gauche qui permettra à la métropole de voir le jour le 1^{er} janvier 2016 » (lemonde.fr). Patrick Devedjian (UMP), futur président de Paris Métropole n'est pas en reste : « Grâce à une très forte mobilisation des élus UMP-DVD, des avancées importantes ont été obtenues dans la rédaction de cette résolution. » Le 10 octobre, dans un communiqué, « les élus de sensibilité communiste » « saluent ce vote très majoritaire : ils se sont largement mobilisés ces derniers mois pour faire bouger les lignes, faire avancer des propositions de gauche et antilibérales ».

Dominique Adenot, maire PCF de Champigny (Val-de-Marne) et président de l'Association nationale des élus communistes et républicains (ANECR), se félicite également de cet accord. Les Val-de-Marnais qui, pour défendre leur département menacé de disparition, ont signé la pétition lancée par le président PCF du conseil général, Christian Favier, seront, pour le moins, en droit de s'interroger sur son vote le 8 octobre (1) qui, de fait, entérine la disparition des départements de la petite couronne.

Les bases de l'unité pour bloquer la destruction de la République : abrogation, retrait

Pour leur part, les agents du conseil général du Val-de-Marne, réunis avec leur syndicat CGT le 18 septembre, ont clairement affirmé dans un communiqué leur exigence d'« abrogation de la loi de métropolisation » et revendiquent « l'abandon des projets de loi Lebranchu de réforme territoriale ». Quant aux milliers de maires qui se réunissent à l'occasion des assemblées générales convoquées dans les départements par l'Association des maires de France (AMF) et l'Association des maires ruraux de France (AMRF), ils cherchent la voie de la mobilisation unie pour bloquer tant la réforme territoriale du gouvernement que le pillage des ressources de leur commune. ■

(1) Faut-il voir dans ce vote positif la réponse de Christian Favier à l'appel du sénateur PS du Val-de-Marne, Luc Carvouas, à propos des élections départementales de 2015, appelant « la gauche du Val-de-Marne à s'unir dès le premier tour » et « à faire bloc derrière notre président, Christian Favier, seule personnalité à même de nous faire gagner une nouvelle fois » ?

HAUTE-GARONNE, VAR

Les maires se prononcent pour le retrait du projet de réforme territoriale



A l'entrée de l'assemblée des maires de Haute-Garonne, à Portet (notre photo), le samedi 11 octobre, 38 signatures de maires ont été collectées, ce qui porte à 66 signatures dans le département le nombre d'élus se prononçant pour une manifestation des élus à Paris pour le retrait du projet de loi. Trois maires ont donné leur accord pour participer à une réunion d'élus signataires à la fin octobre. C'est à Vins-sur-Caramy, petite commune du Var située près de Brignoles, que s'est tenue, le 11 octobre dernier, l'assemblée annuelle des maires ruraux du département. Ils ont accueilli très positivement la pétition pour le retrait du projet de réforme territoriale.

Un maire du Haut-Var a relié le projet gouvernemental aux coupes dans les subventions d'Etat : « Si l'on veut maintenir un minimum de services à la population, il faudra augmenter les impôts. Cette réforme aura des conséquences désastreuses sur les investissements des communes. »

Un autre nous a confié : « Nous ne pouvons plus assurer l'entretien de la voirie sans l'aide du conseil général ; si ce dernier disparaît, comment va-t-on faire ? On a déjà été contraints de faire sponsoriser notre bus de ramassage scolaire par des publicités. »

Six élus ont signé l'appel lors de cette diffusion, s'ajoutant aux cinq vus auparavant.

Correspondants ■

Correspondance

Jean Bartholin et Gérard Schivardi proposent à Vanik Berberian, président de l'AMRF, et à Jacques Pélissard, président de l'AMF, de les rencontrer

Le site de la rencontre de Saint-Haonle-Châtel (www.democratiecommunes) publie la lettre que Jean Bartholin et Gérard Schivardi ont adressée à Vanik Berberian, président de l'Association des maires ruraux de France (AMRF), pour lui proposer une rencontre.

"Nous avons pris connaissance de la proposition de délibération de l'AMRF, que nous avons d'ailleurs soutenue, « appelant les communes à manifester leur opposition ferme à la suppression du conseil général » et dénonçant « parallèlement la décision de supprimer les conseils généraux, la volonté (...) de dissoudre les communes dans l'intercommunalité par la rarefaction des ressources, par des mesures indirectes ou obligatoires, comme de nouveaux transferts obligatoires de compétences (...) ». Nous avons également pris connaissance de la déclaration des membres du bureau de l'AMRF publiée dans 36 000 communes, n° 318, de septembre 2014 : « Non, non, non, nous ne voulons pas de cette réforme territoriale-là (...). C'est ce que nous viendrons dire à Paris, place de... la République. »



Jean Bartholin et Gérard Schivardi à la tribune de la rencontre de Saint-Haonle-Châtel.

Rappelant qu'ils ont remis à l'AMRF l'appel de la rencontre du 28 juin à Paris « pour le retrait du projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République », ils écrivent : « Cet appel soumet également à la discussion de nos collègues l'organisation d'une manifestation nationale à Paris, au moment de la présentation de la loi à l'Assemblée nationale, afin d'en exiger le retrait. Il a reçu à ce jour le soutien de plus de 900 élus. »

Jean Bartholin et Gérard Schivardi proposent également à Jacques Pélissard, président de l'Association des maires de France (AMF), de le rencontrer. Dans leur lettre, on peut lire : « Nous avons pris connaissance de la délibération proposée par l'AMF, reprise par 12 000 communes, demandant le « réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat, l'arrêt immédiat des transferts de charges et

des mesures normatives », toutes mesures qui découlent en effet d'« une baisse des concours de l'Etat de 11 milliards d'euros entre 2015 et 2017, soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017 ».

Nous avons noté la réponse que le gouvernement a faite aux délibérations des 12 000 communes que vous avez initiées, réponse rapportée par André Laignel dans La Nouvelle République, datée du 14 septembre : « Malheureusement, aucune véritable avancée ne nous a été communiquée en ce qui concerne l'évolution des dotations aux collectivités territoriales. Les ministres ont réaffirmé une baisse. » Rappelant l'appel lancé par la réunion nationale du 28 juin pour le retrait du projet de loi et la proposition d'une manifestation nationale des élus à Paris pour l'obtenir, les deux initiateurs proposent au président de l'AMF une rencontre. ■

Réforme des rythmes scolaires

COMMUNIQUÉ DU SNUDI-FO (extraits)

A l'initiative du SNUDI-FO, avec les fédérations des personnels enseignants (FNEC FP-FO) et territoriaux (FSPS-FO)

Conférence nationale avec délégation chez la ministre, le 19 novembre à Paris, pour l'abrogation des décrets Peillon et Hamon

« Etablissons les faits et les méfaits de la réforme

Depuis des mois, le SNUDI-FO dénonce le caractère destructeur des décrets Peillon-Hamon pour le statut de fonctionnaire d'Etat des enseignants et tous leurs méfaits (...).

La réforme des rythmes scolaires a déjà entraîné la suppression de la limite des 24 heures d'enseignement hebdomadaires pour les titulaires remplaçants et les enseignants exerçant sur plusieurs écoles.

Partout les personnels refusent (...).

La ministre et ses soutiens syndicaux veulent occulter la réalité. Le SNUDI-FO appelle ses syndicats départementaux à :

- établir la réalité concrète de la situation du point de vue des personnels enseignants et territoriaux, mais également des élèves et des parents ;
- poursuivre les initiatives en direction des pouvoirs publics ;
- préparer des délégations de ville, de secteur, de département à la conférence nationale qui se rendra en délégation chez la ministre le 19 novembre.

Pour l'abrogation des décrets Peillon-Hamon

Au cours de cette conférence seront débattues des initiatives à prendre pour se faire entendre de la ministre de l'Education nationale, pour qu'il soit mis fin à la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.

A cette occasion, les fédérations FO des personnels enseignants et territoriaux inviteront les organisations syndicales qui se sont prononcées contre la réforme des rythmes scolaires.

Montreuil, le 1^{er} octobre 2014 »

A propos d'un document commun Education nationale et Ville de Paris

Jean-Pierre Daynard

Au rectorat de Paris, le 1^{er} octobre, s'est tenue une réunion à laquelle étaient conviées toutes les organisations syndicales, avec, à son ordre du jour, l'examen d'un document de travail intitulé « document des règles d'encadrement du temps de l'enfant ».

Voici quelques extraits de ce texte élaboré conjointement par l'Education nationale et la mairie de Paris :

« L'école est le lieu de la transmission des connaissances assurée notamment par les personnels de l'Education nationale (...) ».

Le « notamment » est stupéfiant et lourd de menaces ! Il met sur le même plan les enseignants et les animateurs dont le statut n'est pas d'enseigner. On est là au cœur de la confusion entre scolaire et périscolaire. Quel mépris pour l'instituteur et pour l'école de la République avec ses maîtres formés et avec un statut national !

Plus loin, il est précisé dans le document : « Il est essentiel que les différents acteurs (notons que le mot enseignant n'est jamais cité dans le document), qu'ils travaillent pour l'Education nationale ou pour la Ville de Paris, échangent et coopèrent. Cette volonté de coopération s'appuie sur la nécessaire complémentarité des différents temps de l'élève et de l'enfant. »

Nous y voilà : au-delà des dégâts déjà considérables de la mise en place des « rythmes scolaires », il s'agit de mettre en place l'articulation entre scolaire et périscolaire, pièce maîtresse des décrets Peillon et Hamon.

Au centre des rythmes scolaires : le projet éducatif territorial (PEdT)

Voilà à quoi ils veulent en venir et qui est le centre de la contre-réforme des rythmes scolaires : le projet éducatif territorial, véritable arme de guerre pour enchaîner les enseignants au périscolaire et en faire des « acteurs » sous la tutelle des mairies.

Le projet éducatif territorial (PEdT), différent selon chaque commune et chaque majorité politique, pour faire des enseignants les employés des mairies et non plus des fonctionnaires d'Etat. Le PEdT pour transformer l'Education nationale en « écoles » des territoires. Mais il y a loin de la coupe aux lèvres ! En effet, toute la situation est encore marquée, malgré la mise en place en force de la réforme, par le rejet par les enseignants, les personnels, avec leurs syndicats.

Notons que cela fait des mois que ce document de travail est élaboré et que le rectorat, pour parvenir à ses fins, cherche, avec grande difficulté, à y associer les organisations syndicales. Notons aussi que deux vendredis après-midi sur temps de classe devraient être réservés pour que se réunissent ensemble les enseignants et les animateurs.

Mais ce qu'indique le secrétaire départemental du SNUipp-FSU lors de la réunion est révélateur du rapport de force et du rejet des rythmes scolaires : « Que veut la Ville ? Remettre le feu dans les écoles ? La question du projet éducatif territorial est source de nouveaux conflits. L'administration doit rappeler que l'école, c'est l'école. »

Quant au SNUDI-FO et à SUD, les deux syndicats ont condamné ce texte et se sont prononcés nettement pour l'abrogation des décrets Peillon-Hamon. Décidément, rien n'est joué. ■



Le rassemblement du 24 septembre à Marseille.

Les faits

Faudrait-il renoncer à combattre la réforme ?

Benoist Bastide

Depuis la rentrée, pas une école n'échappe à la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. Depuis six semaines, une véritable tourmente s'est abattue sur les écoles de la République.

Le sujet est sur toutes les lèvres. Aucun parent, aucun enseignant, aucun animateur, n'a de mots assez durs pour dénoncer une réforme qui génère confusion, dysfonctionnement et conflits. Dans les écoles, dans les quartiers, tout le monde s'accorde pour rejeter cette réforme et son cortège de problèmes, d'accidents et d'entorses aux règles élémentaires de la laïcité, de la sécurité des élèves, à l'organisation de la vie de famille de millions de travailleurs et aux conditions de travail des enseignants et des agents territoriaux.

DES TÉMOIGNAGES ACCABLANTS...

Un même constat s'impose partout : les enfants, énervés, fatigués, ne font plus la différence entre école et périscolaire. Ici, la directrice est obligée de sermonner les enfants parce que l'animateur a du mal à les tenir. Ailleurs, les animateurs débordés mettent les enfants dehors.

Les témoignages accablants se multiplient : un enfant est parti avec un autre groupe parce que l'animatrice ne lui plaisait pas ; une des animatrices, débordée, n'est pas venue pendant trois séances d'affilée ; un autre amène sa propre fille de 14 ans pour l'aider à mener l'atelier, sans que cela n'émeuve la communauté de communes responsable des temps d'activités périscolaires (TAP).

En Haute-Loire, certaines interventions ne durent qu'une demi-heure, au lieu de l'heure prévue, car les enfants doivent prendre le car pour aller au gymnase et en revenir.

Dans les Yvelines, lors d'un atelier périscolaire encadré par une association accréditée, *Les savants fous*, un enfant de neuf ans a été brûlé au deuxième degré lors d'une « expérience » de chimie. Et la liste s'allonge à chaque instant.

... UNE VOLONTÉ DE MASQUER LA RÉALITÉ

Comme saisis d'effroi par la résistance qui s'est exprimée en 2013 et qui s'ex-

prime depuis la rentrée, tant du côté des personnels que des parents, tous les partis institutionnels, du PS au NPA en passant par le PCF et le PG, font silence sur le sujet. Faut-il rappeler que la réforme des rythmes scolaires a été votée par les députés de la majorité (PS, FG, Verts) à l'Assemblée nationale ? La ministre de l'Education nationale, Najat Vallaud-Belkacem, va jusqu'à en vanter « les bienfaits incommensurables pour les apprentissages », alors que la réforme est en place depuis quatre semaines. Pour la FCPE, soutien inconditionnel du ministre, « la bataille des rythmes est derrière nous ».

ET CERTAINS MAIRES VOUDRAIENT ALLER PLUS AVANT DANS LA TERRITORIALISATION

Des maires demandent aux directeurs d'école et aux enseignants de signer à titre personnel des chartes, des conventions d'engagement réciproques. A Cergy (Val-d'Oise), le maire PS entend faire signer aux écoles une convention pour organiser le nouveau « service public de l'Education », dont la charte serait le « cadre réglementaire commun et partenarial » et « la base d'engagement réciproque », qui se substituerait aux règles de l'Education nationale.

LES AGENTS TERRITORIAUX REFUSENT LES CONSÉQUENCES DÉSASTREUSES DE LA RÉFORME

Le 24 septembre, les territoriaux de Marseille avec les enseignants étaient en grève à l'appel de leurs syndicats FO. Quelques jours auparavant, les territoriaux de Strasbourg, à l'appel de FO et de la CGT, étaient en grève, suivis par leurs collègues d'Auxerre. A Saint-Brieuc, les agents, soutenus par FO, décident de se mettre en grève le 6 octobre.

Des mobilisations ont eu lieu ou sont en cours également à Saint-Denis, Les Lilas (Seine-Saint-Denis), Bagneux, Colombes, Rueil-Malmaison, Clichy, Sèvres, Gennevilliers (Hauts-de-Seine), le plus souvent avec FO et la CGT.

A Sevran (Seine-Saint-Denis), les unions locales FO et CGT, soutenues par les syndicats SNUDI-FO, SNUipp-FSU, SUD, organisent le 6 novembre une assemblée commune animateurs, enseignants, Atsem, parents et agents de la ville des services concernés. Bien souvent, les enseignants, avec leurs syndicats, cherchent à soutenir ces grèves, à s'y associer.

CHEZ LES ENSEIGNANTS, L'EXIGENCE D'ABANDON DE LA RÉFORME EST TOUJOURS LÀ !

A Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne) l'assemblée des enseignants, avec les syndicats SNUipp-FSU et SNUDI-FO, a décidé d'une pétition pour la suspension immédiate des rythmes scolaires. A Neuilly-Plaisance (Seine-Saint-Denis), les directeurs ont refusé de signer une charte d'engagements mutuels qui les transformait en contre-maîtres municipaux de la réforme. A Gennevilliers (Hauts-de-Seine), les enseignants, avec FO, la CGT et SUD, réaffirment leur exigence d'abrogation.

Pourtant, le syndicat majoritaire (SNUipp-FSU) participe du silence général, aux côtés de l'UNSA et de la CFDT qui soutiennent activement la réforme, au même titre que la politique d'austérité du gouvernement Hollande-Valls.

Son secrétaire général, Sébastien Sihr, qui a rencontré la ministre à la mi-septembre, a abordé plusieurs dossiers sans mentionner les rythmes scolaires. Ainsi, dans le compte rendu publié le 19 septembre sur le site du syndicat, ses seules références aux décrets Peillon-Hamon et à leurs méfaits se réduisent à ces deux phrases : « Des enseignants (...) déçus et en colère sur la réforme des rythmes scolaires » ; « avec les contraintes d'organisation liées aux nouveaux rythmes ».

Les enseignants, les personnels territoriaux, les parents sont certainement en colère, mais pas déçus de la réforme des rythmes scolaires qu'ils combattent depuis deux ans et dont ils n'ont jamais rien attendu. Ils en veulent la suspension immédiate pour obtenir l'abrogation des décrets Peillon-Hamon.

Au plus profond de la classe ouvrière, les premiers échos de la révolte grondent. L'école publique laïque, gratuite, conquête majeure de la classe ouvrière dans son combat d'émancipation, vit dans la conscience de millions de travailleurs, de militants, d'hommes, de femmes, de la jeunesse, qui tous savent ce qu'ils doivent à l'école publique.

Combien de temps la loi du silence imposée par la ministre et ses soutiens pourra-t-elle tenir ?

GRÈVE DES AGENTS TERRITORIAUX À SAINT-BRIEUC

“La question du retrait des décrets Peillon-Hamon est naturellement posée par ce conflit”

Sylvie Fourné, agent des écoles à Saint-Brieuc, responsable du syndicat FO de la ville



Des diffusions pour informer parents, enseignants, citoyens sont prévues tous les jours pour la réussite de cette journée.

Vous appelez à la mobilisation contre les décrets sur les rythmes scolaires. Comment vois-tu les choses ?

Le syndicat FO des communaux de Saint-Brieuc avait déjà mobilisé les agents contre la réforme des rythmes scolaires l'année dernière. Nous l'avions dit, cette réforme est néfaste pour l'avenir de l'école publique (...).

Aujourd'hui, et malgré le budget très important de cette réforme, la municipalité n'a aucune marge de manœuvre ; il ne peut donc pas y avoir une bonne application d'une mauvaise réforme. La question du retrait des décrets Peillon-Hamon est naturellement posée par ce conflit, comme par les nombreuses mobilisations ou prises de position d'élus, d'enseignants, de parents qui éclatent un peu partout dans le pays.

On peut également constater, après plusieurs jours de grève, que si tous les syndicats portaient les revendications des collègues, la mairie aurait déjà été obligée de lâcher, elle ne pourrait pas s'appuyer sur la position d'autres syndicats pour faire durer le conflit en essayant de diviser les agents.

Etablis-tu un lien avec le pacte de responsabilité ?

Dans son contenu, imposant 50 milliards d'euros d'économies, le pacte de responsabilité poursuit les réductions de dotations aux collectivités locales. Dans le même temps, l'Etat continue de se désengager sur les communes en transférant, entre autres, le poids de cette modification des rythmes scolaires. La charge pour la ville de Saint-Brieuc représente un million d'euros, c'est considérable, mais c'est aussi notre argent, et son utilisation se retourne contre nous en déstructurant nos conditions de travail, contre nos enfants dont les parents nous disent tous les jours qu'ils sont épuisés, énervés, déstructurés eux aussi.

Tout cela n'est pas acceptable. Le pacte de responsabilité étrangle financièrement les ménages, en même temps que les collectivités locales, et donne des milliards aux patrons, qui continuent de licencier. On voit bien que tout est lié et qu'il ne peut y avoir d'issue positive pour les salariés que par le retrait de ce pacte de responsabilité. Plus largement d'ailleurs, la question de la soumission aux diktats de l'Union européenne est posée. Alors que c'est pour répondre à ses injonctions de réduction des déficits publics que ce pacte est imposé (au passage, contre la volonté de certaines organisations syndicales, et FO en particulier), comment comprendre aujourd'hui qu'un budget de rigueur, qui impose des réductions considérables pour les familles, la Sécurité sociale, qui finance les patrons, etc., ne soit pas accepté par l'Union européenne ?

Cela ne leur suffira jamais. Eh bien, pour nous, ça suffit, et les agents l'expriment chaque fois qu'on aide à réunir les conditions pour cela, et qu'on leur en donne la possibilité. ■

INTERVIEW

Plus de la moitié des personnels des écoles publiques en grève, trois quarts des restaurations qui ne sont pas assurés à Saint-Brieuc, comment est né ce mouvement, comment en est-on arrivé là ?

A la suite de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, les nouveaux emplois du temps déstructurent complètement l'organisation. Dès la rentrée, les agents en ont eu rapidement « ras le bol », et n'acceptent pas les nouvelles conditions de travail, qui créent une surcharge de travail, ne respectent pas les cadres d'emploi et stressent également les enfants.

Devant l'importance de ce mécontentement, qui remontait de partout, FO, qui n'avait pas participé à l'élaboration de ces nouveaux emplois du temps avec la mairie, puisque nous étions contre la mise en place des décrets Peillon-Hamon (contrairement à la CGT et à la CFDT), a pris l'initiative d'une pétition portant les revendications exprimées par les collègues. Cette pétition a été massivement signée, et nous avons demandé une entrevue au maire, en déposant un préavis de grève. La réponse de la municipalité, renvoyant la discussion après les vacances, n'a fait qu'attiser la colère, et les agents se sont massivement mis en grève lundi 6 octobre. Une assemblée générale des grévistes se tient tous les midis, pour décider ensemble démocratiquement de la prolongation de la grève (quatre-vingt-dix collègues sont présents depuis le début). Ensuite, nous allons ensemble manifester devant la mairie, en lançant un appel à tous ceux qui veulent nous soutenir. Des parents viennent, de plus en plus nombreux, ainsi que des enseignants.

Après la délégation en mairie d'hier avec les représentants des grévistes et le syndicat FO, l'assemblée générale a décidé de s'adresser à la population pour expliquer ce que l'on vit au quotidien, et de mobiliser les familles, sous la forme d'un tract-pétition dénonçant précisément les cadences qui sont imposées aux enfants, par notre rythme infernal.

Au passage, cela démontre aussi qu'en donnant une perspective sur des revendications claires aux collègues, ils sont prêts à se mobiliser, contrairement à ce que l'on entend souvent. Par ailleurs, à la demande de plusieurs enseignants, le SNUDI-FO, qui nous soutient depuis le début de notre mouvement, a décidé d'organiser avec nous une grève et une manifestation jeudi 16 octobre.

CENTRE HOSPITALIER LE MAS CAREIRON, UZÈS (GARD)

Face à la mobilisation des agents avec leurs syndicats, l'ARS doit suspendre son plan d'économies

En mai 2013, le directeur annonçait une réduction du budget de l'hôpital d'un million d'euros sur cinq ans, imposée par l'agence régionale de santé (ARS), mettant de fait l'hôpital en déficit.

Correspondant

En juillet 2014, un nouveau directeur est nommé. En septembre, il annonce les conséquences de ces restrictions budgétaires aux agents :

- suppression de onze jours de concordance accordés depuis plus de vingt-cinq ans à tous les agents comme reconnaissance de la pénibilité du travail en psychiatrie, pour 50 000 euros d'économie ;
 - suppression de la prime informatique aux agents de catégorie C, pour 50 000 euros d'économie ;
 - non-remplacement du personnel administratif partant à la retraite, pour 251 000 euros d'économie ;
 - suppression des épiceries, pour 7 800 euros d'économie, comprenant la suppression des croissants pour les patients le dimanche, les bouteilles d'eau, le sirop et les biscuits du goûter ;
 - réduction des dépenses de transport des malades, pour 6 450 euros ;
 - relocalisation d'un hôpital de jour pour enfants du centre d'Uzès dans les locaux de l'hôpital, pour 73 000 euros d'économie (résiliation du bail), avec, comme conséquence, le retour à la psychiatrie asilaire ;
 - non-remplacement des arrêts maladie et maternité.
- Le directeur annonce qu'il titularisera certains agents, à condition que les personnels acceptent de perdre leurs onze jours de concordance, qu'il qualifie d'illégaux. Actuellement, l'hôpital compte 110 emplois précaires en CDD. Il ajoute que ce plan n'est pas négociable !

“LE 8 OCTOBRE, LA GRÈVE EST TOTALE”

Le 30 septembre, les syndicats FO, CGT, SUD-Solidaires, USP (1), réunissent une assemblée générale de plus de 200 agents (sur les 600 que compte l'établissement). L'assemblée unanime adopte une lettre ouverte aux membres du conseil de surveillance de l'hôpital et vote la grève pour le 8 octobre, date à laquelle est prévue la venue de l'ARS.

Cette lettre ouverte est diffusée massivement à tous les personnels ainsi qu'à la population.

Le 8 octobre, la grève est totale. Plus de 300 agents sont présents au piquet de grève pour accueillir l'ARS et l'obliger à rencontrer l'intersyndicale.

Cette rencontre a lieu en présence des agents qui envahissent les locaux et bloquent les issues.

Ils resteront présents, intervenant directement dans la discussion, lors de cette confrontation, qui durera cinq heures, avec le directeur, le représentant de l'ARS et le conseiller général PS, Denis Bouad, président du conseil de surveillance, appelé à la rescousse par le directeur. Les agents et l'intersyndicale restent inflexibles. Ils demandent la suspension de la mise en œuvre du plan d'économies et l'ouverture de négociations sur les réels problèmes des salariés. Ils ne se retirent qu'après avoir obtenu (en présence du représentant de l'ARS) du directeur et du président du conseil de surveillance un « enga-

Lettre ouverte (extraits)

« L'intersyndicale SUD, FO, CGT, USP, s'oppose à toutes ces mesures d'austérité qui ne sont que l'application du pacte de responsabilité proposé par le gouvernement et le Medef, et que nos trois organisations n'ont pas signé au niveau national (...).

L'assemblée générale des personnels de l'hôpital Mas Careiron d'Uzès du mardi 30 septembre 2014, avec ses syndicats FO, CGT, SUD-Solidaires, USP, considère le projet du directeur comme ni amendable ni négociable. Elle en demande le retrait pur et simple.

Ce retrait est la condition sine qua non à l'ouverture de véritables négociations sur les réels problèmes des salariés de l'hôpital et dans le but que soit rendu le service public de soins qu'est en droit d'attendre la population. »

gement sur l'honneur » que la suspension du plan serait signée le lendemain à 14 h 30 en présence des syndicats.

Le directeur signe, le 9 octobre, la suspension du plan d'économies et rétablit immédiatement la distribution le dimanche des croissants aux patients hospitalisés. Le conseiller général s'engage à intervenir auprès de l'ARS.

Une rencontre de négociation est actée avec les syndicats dès le 16 octobre.

L'intersyndicale demande au conseiller général de rendre compte de sa démarche auprès de l'ARS.

La revendication du retrait du plan de l'ARS a permis de cristalliser le refus des agents de ces mesures budgétaires, conséquence directe du pacte de responsabilité. Elle a soudé l'unité syndicale, permettant la mobilisation des personnels et amenant à faire reculer la direction et l'ARS.

Dès le lendemain, confiants dans leur force, les agents posent aux responsables syndicaux la question de la suite du mouvement.

Mettre au centre les revendications :

- maintien des onze jours de concordance ;
- maintien de la prime informatique ;
- remplacement des départs à la retraite ;
- titularisation de tous les CDD.

Ce qui implique le retour des 750 000 euros retirés du budget par l'ARS.

Une nouvelle étape commence, indissociable du combat uni pour le retrait du pacte de responsabilité. ■

(1) Union syndicale de la psychiatrie.

en bref > Le gouvernement annonce la fermeture de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce

Le gouvernement, par le biais du ministère de la Défense, a confirmé, le 10 octobre, sa volonté de fermer l'hôpital militaire du Val-de-Grâce.

Cette décision est l'une des conséquences directes de la mise en œuvre du pacte de responsabilité, le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, ayant confirmé le 12 octobre que le gouvernement refusait d'investir dans une mise aux normes. Selon le monde.fr (10 octobre), « l'annonce officielle en sera faite par le ministère de la Défense le 15 octobre,

dans le cadre de la présentation des restructurations prévues (...). Le cabinet du ministre de la Défense et la direction centrale du service de santé des armées (SSA) ont confirmé la décision de fermer l'hôpital militaire, vendredi 10 octobre, à des représentants du syndicat Force ouvrière (FO), majoritaire chez les personnels civils de la défense. » L'hôpital emploie actuellement huit cents personnels. Lemonde.fr précise que « les personnels militaires, qui représentent la moitié

de ses effectifs et sont pour beaucoup contractuels, devraient faire les frais de la restructuration.

Les personnels civils, dont les statuts sont variés, seraient en partie seulement transférés dans les deux autres hôpitaux militaires de la région parisienne : Percy, à Clamart, et Bégin, à Saint-Mandé (...). Ainsi, seules les activités spécialisées – traumatologie, neurochirurgie et chirurgie viscérale, ophtalmologie et psychiatrie, notamment – seront redéployées vers les hôpitaux Percy et Bégin. »

Chronique

INTERNATIONALE

Contradictions
au sommet
de l'Etat américain

Jean-Pierre Raffi

La campagne aérienne contre « l'Etat islamique » (EI) est entrée dans son troisième mois. Les chefs militaires de vingt et un pays de la coalition internationale contre l'EI se sont réunis à Washington pour évaluer leur stratégie. La crise au sommet de l'Etat américain sur la conduite de la guerre est chaque jour plus criante, et ses répercussions plus évidentes à l'échelle internationale. Quelques jours après que, sous pression de l'opinion américaine, majoritairement contre la guerre, Obama a exclu toute intervention au sol, c'est le général Marin Dempsey, le plus haut gradé de l'US Army, qui provoquait la polémique en affirmant, lui, que la présence de troupes américaines au sol était indispensable et inévitable.

Il en fixait même la date et le lieu :

« Mossoul (la plus grande ville irakienne tombée aux mains des milices de l'Etat islamique) sera probablement à un moment donné la bataille décisive au sol. » Hillary Clinton, prochaine probable candidate démocrate à l'élection présidentielle, manifestait elle aussi publiquement son opposition à l'actuel chef de l'Etat, membre du même parti qu'elle, en se déclarant favorable à l'intervention au sol.

A l'échelle internationale, les signes s'accumulent de l'impact de cette situation sur les autres membres de la coalition. Et notamment en Turquie, qui se voit entraînée dans le chaos de la guerre.

« *Signe des frictions turco-américaines, les deux gouvernements ont étalé au grand jour leur désaccord sur la question d'une "zone tampon" réclamée par Ankara à sa frontière avec la Syrie* », note l'AFP (12 octobre), qui souligne l'impassibilité des troupes et des chars turcs massés à la frontière devant la ville kurde de Kobané, en Syrie, massacrée par les milices de l'EI.

Ajoutez à cela les oppositions multiples qui minent les dernières années d'Obama à la présidence : sur la dette, sur la gestion du budget... Ajoutez à cela encore, les grèves et les manifestations qui prennent un caractère insurrectionnel chaque fois plus marqué en réaction aux assassinats de jeunes Noirs par la police américaine.

Et vous aurez le tableau d'une crise au sommet du plus puissant des Etats impérialistes, frisant désormais la crise de régime.

La semaine prochaine,

l'interview d'Alan Benjamin, directeur de publication du journal ouvrier américain *The Organizer*, sur les luttes de classe aux Etats-Unis.

L'événement



La ville de Kobané, frontalière de la Turquie, bombardée par la coalition, 10 octobre

Photo AFP

Au nom de « la lutte contre le terrorisme »

La Turquie embarquée dans le chaos de la guerre

Cédant aux pressions insistantes du gouvernement américain et de l'Union européenne, la Turquie vient d'autoriser les Etats-Unis à utiliser ses bases aériennes pour lutter contre l'organisation Etat islamique (EI), en particulier la grande base d'Incirlik, dans le sud du pays, où sont déjà stationnés environ 1 500 soldats américains. C'est ce qu'a annoncé dimanche 12 octobre un responsable américain de la Défense.

Jusqu'à présent, les avions américains employés pour les bombardements contre l'EI décollent des bases aériennes d'Al-Dhafra, aux Emi-

rats arabes unis, d'Ali al-Salem, au Koweït, et d'Al-Udeid, au Qatar, où se trouve également le centre opérationnel aérien américain pour vingt pays de la région (CAOC).

Le Parlement turc avait autorisé, le 2 octobre dernier, le gouvernement d'Ahmet Davutoglu à mener des actions militaires contre l'EI en Irak et en Syrie. Mais jusqu'à présent, l'armée turque, qui ne voit pas d'un mauvais œil l'écrasement des combattants kurdes assiégés dans Kobané, n'a rien entrepris en ce sens.

Correspondant

Lors du sommet de l'OTAN les 4 et 5 septembre derniers, Obama a exigé de ses « alliés européens » qu'ils doublent leur budget affecté à la défense et, conjointement, qu'ils s'engagent dans la coalition contre Daech (Etat islamique). Ces jours-ci, l'encerclement de la région de Kobané, frontalière de la Turquie, met en lumière les dessous et contradictions de la « politique de lutte contre le terrorisme ».

Kobané est une des grandes villes situées au nord de la Syrie composées des populations kurdes, qui, dans la dernière période, s'était pratiquement « détachée » du régime syrien à cause de la guerre civile. L'organisation armée qui contrôlait cette ville, les YPG (« Unités de protection du peuple » — NDLR), est une branche du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). Les populations kurdes de l'est de la Turquie et du nord de la Syrie sont de proches cousines.

Les bandes armées appelées « Etat islamique » (EI) qui assiègent aujourd'hui Kobané se nourrissent de l'oppression et de la persécution des populations sunnites par le gouvernement chiite, constitué à Bagdad avec le soutien des américains après l'éclatement de l'Irak par l'invasion américaine en 2003. Notons qu'elles ont été entraînées et formées par l'armée turque. La presse de la région révèle qu'au minimum 3 000 Turcs et Kurdes islamistes se sont enrôlés dans cette armée. Et tout

le long de la frontière avec la Turquie, les hôpitaux sont mis à disposition des blessés de l'EI. En réalité, c'est le gouvernement Erdogan-Davutoglu qui, avec l'aide financière du Qatar, a facilité la mise sur pied de ces bandes armées, plus ou moins soutenues par les services de renseignement américains (ainsi que l'a révélé l'ancienne secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton).

QUEL EST L'OBJECTIF DE L'IMPÉRIALISME AMÉRICAIN ?

Tout d'abord, entraîner les gouvernements, et plus particulièrement les gouvernements européens, dans une guerre sans fin dont le résultat est le démantèlement des Etats afin d'en piller les richesses. Evidemment, Obama n'envoie pas de troupes au sol, parce qu'il connaît l'opposition majoritaire du peuple américain à une nouvelle guerre. Il pousse donc ses alliés à le faire. Il faut souligner que son plus fidèle serviteur, le gouvernement Hollande-Valls, a répondu présent le premier. Mais, sous une forme ou sous une autre, l'ensemble des gouvernements européens est progressivement entraîné dans cette guerre.

LA SITUATION EN TURQUIE ET LA RÉBELLION DES POPULATIONS KURDES

Toute la semaine dernière, et cela se poursuit, des manifestations de protestation contre la politique du gouvernement Erdogan et son soutien à l'EI se sont développées dans le pays, et notamment dans les régions kurdes. Le mardi 7 octobre par

Obama n'envoie pas de troupes au sol, parce qu'il connaît l'opposition majoritaire du peuple américain à une nouvelle guerre. Il pousse donc ses alliés à le faire

exemple, dans soixante-dix villes kurdes, il y a eu, à l'appel du PKK, des manifestations pour l'insurrection ; dans la ville de Diyarbakir, 200 000 manifestants ont envahi les rues. A ce jour, vingt-six d'entre eux ont été tués dans des affrontements contre la milice islamiste kurde. Cette milice s'est constituée avec l'aide du gouvernement Erdogan dans l'objectif de créer les conditions d'une guerre civile au cœur des populations kurdes. Le dirigeant du PKK, Abdullah Ocalan, qui est en prison, a déclaré que si le gouvernement turc laisse l'EI occuper la ville de Kobané, il rompra les négociations entre le PKK et Erdogan. Immédiatement après, il a exigé que l'armée turque, postée à la frontière à quelques centaines de mètres des affrontements, ouvre un couloir humanitaire pour laisser les partisans du PKK apporter de l'aide à la population de Kobané. Ce que le gouvernement Erdogan a refusé.

La politique du gouvernement d'Erdogan est claire : laisser l'EI écraser la population kurde pour imposer ensuite la reddition du PKK. C'est pour cela que le gouvernement turc a refusé de faire partie de la coalition et d'engager une offensive terrestre contre l'EI, bien que, le 9 octobre dernier, une délégation de hauts officiers de l'OTAN et des Etats-Unis ait rencontré le gouvernement turc à Ankara. Au-delà des péripéties et des affrontements meurtriers des prochains jours, une chose est claire : la politique de l'impérialisme américain sème le chaos et la guerre. Il ne peut y avoir d'issue dans une politique d'ingérence.

Etat espagnol

Catastrophe sanitaire à Madrid

Le gouvernement est le seul responsable



Des milliers de médecins et d'infirmières ont envahi les rues de Madrid, dimanche 12 octobre 2014, contre les privatisations et les coupes budgétaires qui, selon eux, mettent en péril la santé publique.

A ce jour, l'état de santé de l'infirmière qui a contracté le virus Ebola reste critique, et 83 personnes de son entourage demeurent sous surveillance. Ces derniers jours, dans tous les hôpitaux de Madrid, et dans plusieurs hôpitaux du reste du pays, des rassemblements ont été organisés pour exiger la démission du gouvernement, et particulièrement celle des conseillers à la santé du gouvernement régional de Madrid. Mais le gouvernement Rajoy, haï et aux abois, a reçu le soutien de tous les gouvernements régionaux (la santé est régionalisée), y compris ceux qui sont gouvernés par la gauche. L'explication est simple : tous les gouvernements ont accepté de mettre en place des coupes claires dans les services sanitaires, impliquant la fermeture des centres et des services spécialisés notamment contre les épidémies.

La ministre de la Santé et le conseiller à la santé de Madrid ont démontré très clairement leur incompétence et leur cynisme à l'occasion de la contagion par le virus Ebola de Teresa Romero, aide-soignante à l'hôpital Carlos-III. La ministre a organisé une opération de propagande folle et dispendieuse pour procéder à l'évacuation vers l'Espagne de deux missionnaires, qui ont été conduits dans un hôpital ne disposant pas des moyens de les prendre en charge, précisément parce que le gouvernement de Madrid le démantelait, avec sa politique de coupes et de privatisation de la santé, pour le transformer en un centre de moyen séjour. Résultat de cette démarche : les deux personnes évacuées sont mortes, une travailleuse, au moins, a été contaminée, et bien d'autres ont été mises en danger. Dans cette situation, alors que se déclenche une catastrophe sanitaire à Madrid, comme résultat des coupes dans la santé, le conseiller à la santé a le cynisme de rejeter la faute sur la travailleuse contaminée. Il semble bien que seul Excalibur, le chien de Teresa Romero, sera sacrifié dans ce désastre.

CHASSER CE GOUVERNEMENT, UNE EXIGENCE DE SANTÉ PUBLIQUE

Rajoy a annoncé qu'il prend les choses « en mains » pour tenter de contrôler la situation. Le jour même où il rendait publique cette décision, le Conseil des ministres



"Gouvernement, démission".

décidait d'envoyer 300 militaires (auxquels il donne le nom d'« instructeurs ») en Irak et de mettre les bases de Morón et de Rota au service des opérations militaires de l'impérialisme. C'est-à-dire qu'il y a de l'argent pour la guerre, mais pas pour la santé ni pour protéger la population.

Le gouvernement, responsable de cette situation, est celui-là même qui continue à mettre en œuvre les pires attaques contre les travailleurs et qui organise l'affrontement entre peuples, niant à tous le droit élémentaire de décider démocratiquement de leur avenir.

Comment les dirigeants des organisations qui représentent les travailleurs peuvent-ils continuer à soutenir ce gouvernement et à négocier avec lui ? Comment le secrétaire général du PSOE peut-il déclarer qu'il demandera des comptes « lorsque la crise perdra de sa force » ? Chaque jour que le gouvernement Rajoy reste au

pouvoir apporte un nouveau désastre au peuple travailleur. Ce gouvernement ne mérite ni le sel ni le pain, il ne mérite aucune trêve, ni de la part des syndicats ni de la part des partis de gauche. Pas de pacte avec ce gouvernement !

"Comment les dirigeants des organisations qui représentent les travailleurs peuvent-ils continuer à soutenir ce gouvernement et à négocier avec lui ?"

Indispensable et urgente est l'unité de toutes les forces politiques et sociales des travailleurs pour exiger la démission immédiate du gouvernement Rajoy. Dehors le gouvernement, tout de suite !

Correspondant ■

Belgique



Le nouveau Premier ministre, Charles Michel, prête serment devant le roi.

Après la nomination du nouveau gouvernement

A quelles questions les travailleurs belges sont-ils confrontés ?

Jamais on n'aura vu un gouvernement fédéral se constituer en Belgique avec une base sociale aussi étroite. S'il dispose d'une majorité parlementaire, composée du parti « nationaliste » flamand NVA, des deux partis libéraux, francophone et néerlandophone, et du Parti social-chrétien flamand, son programme est ouvertement rejeté par les trois organisations syndicales (Fédération générale du travail de Belgique [FGTB], majoritairement socialiste, Confédération des syndicats chrétiens [CSC] et Centrale générale des syndicats libéraux de Belgique [CGSLB]).

Le 9 octobre dernier, les travailleurs de la Fabrique nationale d'Herstal (région liégeoise, armement) ont débrayé spontanément contre le futur gouvernement. Pour faire approuver l'accord gouvernemental, les partis ont réuni leur congrès le même jour. Partout les participants ont été « accueillis » par des délégations syndicales en colère.

A partir de là, la question qui est posée est celle de l'action à organiser pour faire tomber au plus vite ce gouvernement et l'empêcher de mettre en œuvre sa politique. Dans ce sens, les déclarations répétées de Marc Goblet,

nouveau secrétaire fédéral de la FGTB, affirmant que ce gouvernement doit partir au plus vite, sont un point d'appui.

"CE GOUVERNEMENT DOIT PARTIR AU PLUS VITE" (MARC GOBLET, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FGTB)

Mais ce qui est posé également, c'est la contradiction qui se fait jour au sein des organisations syndicales, et singulièrement de la FGTB. Un journal belge écrit : « Les partis approuvent l'accord gouvernemental, mais la rue gronde. Même l'appel appuyé de Charles Michel (nouveau Premier ministre — NDLR) à la concertation sociale, au moment de l'annonce du grand accord, a été reçu fraîchement. Thierry Bodson, patron de la FGTB wallonne, a bien dit qu'il répondrait aux invitations du gouvernement. Mais en interne, on est très énervé. "Si c'est pour nous mettre devant le fait accompli et nous faire avaler leurs mesures à l'emporte-pièce, non merci", explique un cadre du syndicat, en feuilletant les feuilles de l'accord. "On coupe dans les soins de santé et on va s'acheter des avions de combat pour 45 millions ? Mais où va-t-on ?" La FGTB attendra mardi, et un bureau fédéral qui s'annonce chauffé à blanc, pour appuyer sur le bouton rouge des actions. »

Il ne fait pas de doute que le gouvernement compte, comme il le réaffirme à plusieurs reprises dans son accord, sur l'aide des « partenaires sociaux » pour mettre en œuvre ses

« réformes ». Aucun travailleur ne pourrait comprendre que les syndicats se mettent à la table de ce gouvernement qui s'apprête à porter l'âge de la retraite à 67 ans, à supprimer l'indexation des salaires en 2015, à privatiser, à imposer aux chômeurs des travaux d'intérêt général, etc.

"GARE À L'ÉTAT DE CHOC" (LE SOIR)

L'accord du gouvernement fédéral va tellement loin dans les attaques antisociales qu'un journal comme *Le Soir* écrit en éditorial : « Gare à l'état de choc. Si nombre des réformes étaient nécessaires, c'est bien à plus qu'une adaptation qu'on assiste, mais à un basculement de notre modèle. (...) Que l'on soit d'accord ou pas avec le sens des réformes adoptées, le simple bon sens indique qu'on ne bascule pas un pays d'un modèle à l'autre d'un jour à l'autre. L'état de choc n'est pas exclu. Ce serait une autre forme de paralysie : la transformation sera ratée, car impossible à appliquer. »

Qu'en est-il des partis socialistes flamand et francophone, qui sont rejetés dans l'opposition au niveau fédéral ? Le PS francophone est à la tête des gouvernements wallon et bruxellois, qui disposent de plus en plus de compétences. Le PS est donc appelé à prendre en charge la politique

d'austérité imposée par l'Union européenne. Les premières mesures dans l'enseignement poussent la centrale des enseignants FGTB à organiser de premières actions. On remarque que le gouvernement wallon, tout comme le gouvernement fédéral, prévoit en 2015 le remplacement d'un fonctionnaire sur cinq. On ne peut s'empêcher de penser que le PS a renoncé à être candidat au pouvoir au niveau fédéral (tout en conservant sa position régionale, moins exposée) pour s'éviter un effondrement irréparable. En Flandre, où le Parti socialiste ne siège pas au gouvernement régional, la politique d'austérité provoque déjà de larges mobilisations, notamment chez les étudiants. Dans les sondages, les partis flamands au gouvernement sont déjà en recul.

Les prochaines semaines vont être cruciales. Soit la mobilisation des travailleurs sera organisée sous la forme d'actions éparpillées, étalées dans le temps, soit la mobilisation sera unie et conséquente, avec l'objectif partagé par tous. Dans le premier cas, il ne s'agit que de gagner du temps en faveur du maintien du gouvernement fédéral et des gouvernements régionaux, et ainsi d'épuiser la résistance. A l'inverse, pour les travailleurs, comme le redoute *Le Soir*, il s'agit d'un mouvement illimité jusqu'au bout. Grâce à leur force organisée dans les syndicats, les travailleurs belges unie peuvent tout paralyser et balayer toutes ces attaques.

Roberto GIARROCCO ■

Palestine

5,4 milliards de dollars pour financer la reconstruction de Gaza

Vérité et mensonges

Un mois et demi après le cessez-le-feu entre l'Etat d'Israël et le Hamas, la cinquantaine de pays réunis dimanche 12 octobre, au Caire, a promis de donner 5,4 milliards de dollars pour financer la reconstruction de Gaza. Promesse assujettie par l'Etat d'Israël à tant de restrictions que les Palestiniens de Gaza ne risquent pas d'ici longtemps d'en voir réellement la couleur.

"Sur le terrain, la reconstruction se heurte au "mécanisme provisoire", dispositif qui permettra à Israël de surveiller l'usage des matériaux de construction entrant à Gaza. Alors qu'il est censé accélérer le processus, la reconstruction de Gaza pourrait ainsi prendre plusieurs décennies si ce dispositif est appliqué » (SaphirNews.com, 14 octobre).

Un ingénieur consulté à ce sujet parle de quarante ans pour la reconstruction intégrale de Gaza si ces restrictions continuent d'être imposées par l'Etat d'Israël. Dix-huit mille maisons et bâtiments ont été complètement détruits, quarante et un mille maisons partiellement endommagées, cent quarante-cinq écoles, huit hôpitaux, treize centres de santé endommagés, la seule centrale électrique réduite à néant. Cent quatre-vingts mosquées ont été frappées, dont soixante et onze complètement détruites. Même les cimetières ont été bombardés : neuf cimetières musulmans, un cimetière chrétien.

Quatre cent soixante et un mille habitants de Gaza ont perdu leur maison. Beaucoup d'entre eux vivent encore dans des abris. Le journal *Le Monde*, dont le parti pris en faveur de l'Etat d'Israël est pourtant bien connu, décrit la situation épouvantable dans laquelle ils s'efforcent de survivre.

« La dépendance aux aides extérieures et le blocus ont placé le territoire sous perfusion. D'autant que près de 500 commerces et entreprises ont été détruits cet été. Dans cette économie de survie, on bricole, on ramasse, on recycle. On tord, on soude, on cloue... Dans les quartiers les plus touchés par les destructions, on erre à la recherche d'un bout de câble ou de matériaux intacts. On n'a rien, et il y a tout à refaire.



Gaza, le 11 octobre dernier : un vaste champ de ruines dans lequel dix-huit mille maisons et bâtiments ont été complètement détruits.

La reconstruction de Gaza profitera... aux entreprises israéliennes

C'est ce que montre une étude indépendante. Près de la moitié (environ 40 %) de l'argent versé pour la reconstruction de Gaza est détournée par l'Etat d'Israël pour alimenter directement son économie, car la reconstruction de Gaza passe en grande partie par des entreprises israéliennes de BTP.

Les habitants piétinent dans leurs ruines. Ils installent des tentes ou des abris de fortune à quelques mètres de leur ancienne chambre à coucher. Certains n'ont pas le choix : impossible de trouver où se loger. Des propriétaires demandent une avance de six mois de loyer. Mais il s'agit surtout de ne pas manquer la visite d'un expert, chargé de la reconstruction. Des milliers de sans-abri ont écrit leurs coordon-

nées et leur numéro d'identité, au feutre ou à la craie, sur des pancartes accrochées au milieu des gravats. L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) commence à distribuer des fonds aux 14 000 familles dont les logements sont détruits ou inhabitables. « On est au début du processus, dit Rafiq Abed, chef du programme des infrastructures. Nous avons versé entre 1 300 et 1 500 dollars à environ un millier de foyers. » A peine de quoi se loger cet hiver.

"J'ai besoin de trouver des tôles pour le toit. L'hiver arrive"

Chadjaiya, dans l'est de la bande de Gaza, quartier proche de la frontière orientale avec Israël, a été particulièrement dévasté cet été. Mohamed Selmi, 22 ans, est assis sur une chaise cassée. Devant lui, les restes de la maison familiale. Elle était confortable et spacieuse : vingt-trois personnes y vivaient. On peut la visiter éventrée, en se frayant un chemin dans l'entrelacs des câbles, parmi les monceaux de gravats. Par terre, une chaussure, un cahier pédiatrique indiquant les courbes de croissance d'un enfant, un matelas indemne. Maintenant qu'un cessez-le-feu semble consolidé, Mohamed Selmi

s'inquiète de la suite. « Dieu seul sait comment on va pouvoir reconstruire. Le prix du sac de ciment a été multiplié par six cette année... » Au point que certains habitants se contentent d'empiler les parpaings, sans les lier. C'est le cas de son voisin, Mahmoud Aboulgombouz, 36 ans. Lorsqu'il ne travaille pas au service des eaux de la municipalité, il construit un abri au fond de son ancien jardin, devenu décharge. « J'ai besoin de trouver des tôles pour le toit. L'hiver arrive. »

L'heure est à développer massivement la campagne internationale lancée conjointement par l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et le Parti des travailleurs d'Algérie : pour l'arrêt immédiat des opérations militaires israéliennes contre Gaza et la levée immédiate et totale du blocus.

CAMPAGNE

La coordination internationale de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples s'est tenue les 10 et 11 octobre à Alger. Des informations très importantes ont été données par les délégués sur la campagne internationale de l'UGTA et du PT d'Algérie pour l'arrêt immédiat des opérations militaires israéliennes contre Gaza et la levée immédiate et totale du blocus. La semaine prochaine, notre journal publiera un compte rendu de cette réunion.

Brésil

Le référendum populaire pour une Constituante a recueilli près de 8 millions de votes

Article paru dans le journal *O Trabalho* (9 octobre)

Le deuxième tour de l'élection présidentielle au Brésil s'annonce serré. Il opposera la présidente sortante, Dilma Rousseff, candidate du Parti des travailleurs (PT), arrivée en tête au premier tour, à Aécio Neves, le candidat de centre droit (le PSDB de l'ex-président Fernando Henrique Cardoso), auquel s'est ralliée Marina Silva, candidate écolo-évangéliste.

O Trabalho, journal du courant du même nom au sein du PT, tire le bilan du référendum populaire pour la Constituante, dont le combat aura profondément marqué la campagne du premier tour.

Ce sont exactement 7 754 436 travailleurs, militants et jeunes qui ont participé au plébiscite populaire pour la Constituante organisé entre le 1^{er} et le 7 septembre derniers, 91 % des votants se prononçant favorablement.

Un tel résultat, véritablement historique, a été annoncé lors d'une conférence de presse le 24 septembre au siège du syndicat des journalistes de São Paulo. Il a été obtenu par la mobilisation de dizaines de milliers de militants de mouvements populaires, syndicats, et partis politiques, appuyés par des organisations qui, pour mener cette lutte, ont intégré les comités populaires.

A cette occasion, le président de la Centrale unique des travailleurs (CUT), Vagner Freitas,

Les résultats du référendum pour la Constituante seront remis les 14 et 15 octobre prochains, à Brasilia.

a rappelé qu'au Brésil, seul le Congrès (assemblée des députés) peut convoquer un référendum officiel, à travers un décret législatif que les parlementaires qui ont appuyé la campagne sont en train de rédiger. « La seule façon de faire avancer cette proposition est de faire pression dans

et hors du Congrès, et principalement dans la rue », a-t-il conclu.

Paulo Estrada, de la « Consultation populaire » (rassemblement impulsé par diverses organisations populaires, notamment le Mouvement des travailleurs sans terre — MST) a dénoncé « le silence des médias (qui) fut assourdissant, bien qu'il y ait eu beaucoup de démonstrations de rue et d'interventions sur les réseaux sociaux. Ce qui montre bien que ces médias ne sont pas si démocratiques que cela. D'où notre bannière qui est l'approfondissement de la démocratie brésilienne. »

João Paulo Rodrigues, du MST, a expliqué que « même en changeant quelques noms, le Congrès de la prochaine législature restera contrôlé par huit ou dix entreprises qui montent leurs groupes parlementaires selon leurs intérêts ».

Répondant aux questions des journalistes et des blogueurs présents, Julio Turra (CUT) a expliqué que, dans cette campagne, l'unité s'est faite sur la position « qu'avec le Congrès tel qu'il est, il était impossible de faire une réforme politique. Comment faire la réforme agraire avec plus de 160 propriétaires terriens dans ce Congrès ? Quand donc seront approuvées les quarante heures dans ce Congrès où siègent 270 patrons ? »

Les résultats du référendum pour la Constituante seront remis à la présidente Dilma Rousseff, au Congrès et au Tribunal suprême fédéral, les 14 et 15 octobre prochains, à Brasilia.

La cinquième assemblée plénière nationale de la campagne se réunira ces jours-là. Le secrétariat opérationnel du référendum pour la Constituante s'est réuni pour établir de façon détaillée les activités qui se dérouleront au même moment à Brasilia, pour lesquelles on attend des délégations venues de tous les Etats du pays (rappelons que le Brésil est une République fédérative).

Qui achète le pétrole de l'"Etat islamique" ?

Chaque jour, l'Etat islamique engrange de 1,2 à 3 millions de dollars en vendant le pétrole extrait des zones qu'il contrôle. Mais qui donc achète le pétrole d'une organisation dénoncée comme terroriste et ennemie principale par toutes les grandes puissances ?

Devant les députés de la commission des affaires étrangères du Parlement européen, Jana Hybas-kova, ambassadrice en Irak de l'Union européenne, a affirmé : « Malheureusement, des Etats membres de l'UE achètent ce pétrole. » En effet, selon de nombreux spécialistes, la Turquie

serait le premier acheteur de pétrole de l'EI. Mais pas le seul. D'autres pays membres de l'Union européenne et des trusts internationaux achèteraient également le pétrole de l'EI, qui est vendu moins cher que le pétrole vendu sur les marchés officiels.

Très souvent, expliquent ces spécialistes, le pétrole est livré en Turquie et revendu à des pays de l'Union européenne ou à des trusts internationaux qui font semblant d'ignorer sa provenance. Ce marché s'effectue vers l'Europe dans le port turc de Ceyhan, le grand centre de transit du pétrole provenant des pays du Golfe. Une

autre source d'alimentation de ce pétrole de l'EI serait la région kurde autonome d'Irak. En effet, le gouvernement central irakien a interdit à la région kurde autonome d'Irak de vendre directement son pétrole sans passer par Bagdad. Mais le gouvernement kurde autonome a décidé de passer outre et vend son pétrole directement.

C'est ainsi qu'un tanker transportant le pétrole kurde, le *United Emblem*, a transféré au large de Malte sa cargaison dans un autre tanker, l'*Altai*, qui a, lui, accosté en Israël pour livrer le pétrole, selon l'agence Reuter. Ce système multipliant les intermédiaires

rend ainsi plus difficile la connaissance des sources du pétrole ainsi livré. Selon un spécialiste, Pierre Terzian, certains intermédiaires kurdes peu scrupuleux peuvent ainsi acheter à l'EI du pétrole pour le revendre par des canaux parallèles en utilisant la couverture de la région du Kurdistan irakien.

Bref, certains pays de l'Union européenne, des trusts internationaux, la Turquie et l'Etat d'Israël peuvent ainsi alimenter financièrement les caisses de l'organisation EI, dénoncée par eux comme terroriste, et qu'ils bombardent tous les jours.

U N E S E M A I N E D A N S L E M O N D E



POLYNÉSIE

Chômage et misère extrême, le sort des dernières colonies françaises

Un rapport confidentiel de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) dresse un bilan alarmant de la situation du système de santé des Polynésiens.

La Polynésie, ce sont cent vingt et une îles, réparties sur une surface grande comme l'Europe, dans le sud de l'Océan Pacifique. C'est aussi une population vivant dans l'extrême pauvreté et, de ce fait, souffrant de pathologies plus répandues qu'ailleurs, comme le diabète.

Le nombre de ressortissants au régime de solidarité de la Polynésie française (RSPF) a atteint 80 000 personnes en 2014, soit le tiers de la population. On estime à 39 % le taux de chômage des 15-24 ans. Selon le rapport, la contribution publique destinée au régime de solidarité de la Polynésie française a diminué de 2,5 milliards de francs CFP (21 millions d'euros) en 2014, alors que 8 000 personnes supplémentaires y sont assujetties.



Photo AFP

ZONE EURO

Un sujet d'inquiétude majeure pour les leaders économiques américains

Croissance nulle, risques de déflation, ratés du moteur économique allemand, incertitudes sur le budget français, politique monétaire quasiment au taquet... Le 9 octobre dernier, les craintes sur la zone euro ont fait chuter les marchés, Wall Street finissant en nette baisse.

La directrice du FMI, Christine Lagarde, a prévenu qu'il existait « de sérieux risques » de récession en zone euro si les gouvernements n'agissaient pas en mettant en place des réformes structurelles, potentiellement douloureuses chez certains (France, Italie).

Soumis au contrôle des autorités auto-proclamées de l'Union européenne, le budget français est particulièrement un sujet de préoccupation s'il devait être refusé par la Commission européenne parce que ne respectant pas les engagements en matière de dette et de déficit.

« Comme vous le savez, la France et l'Italie ont désormais des gouvernements plus ambitieux que les précédents pour les réformes, et j'espère qu'ils auront l'endurance politique d'aller au bout », a déclaré le patron de l'Eurogroupe, Jeroen Dijsselbloem (notre photo).



Photo AFP

Les frappes en Irak et en Syrie, une aubaine pour les fabricants d'armes américains

La campagne de frappes aériennes en Irak et en Syrie, menée en premier lieu par les Etats-Unis, représente une belle aubaine pour les fabricants d'armes américains.

« C'est la guerre parfaite pour les entreprises qui traitent avec l'armée, et pour ceux qui veulent une augmentation des fonds alloués à la défense », note ainsi Richard Aboulafia, vice-président du groupe de consultants Teal Group.

La campagne de frappes contre le groupe Etat islamique (EI) signifie en effet des millions de dollars de dépenses pour acheter des bombes, des missiles, des pièces détachées pour les avions, et davantage d'arguments en faveur du financement d'appareils de pointe, qu'il s'agisse d'avions de chasse, de surveillance ou d'appareils de ravitaillement.

Les cours en Bourse des gros partenaires du Pentagone ont commencé à monter depuis l'envoi par Barack Obama de « consultants » militaires en Irak en juin dernier, et ils ont poursuivi leur ascension avec le début des frappes aériennes en Irak début août.

Au cours des trois derniers mois par exemple, les cours de l'action Lockheed Martin ont

grimpé de 9,3 %, ceux de Raytheon et de Northrop Grumman de 3,8 %, et ceux de General Dynamics de 4,3 %.

Durant la même période, l'indice élargi S&P 500 a perdu 2,2 %.

Lockheed Martin fabrique notamment les missiles Hellfire, montés sur les drones de combat Reaper et les avions de l'armée irakienne.

Quelques jours après l'extension des frappes à la Syrie le mois dernier, Raytheon a, lui, remporté un contrat de 251 millions de dollars pour livrer des missiles de croisière Tomahawk à la Navy.

Avec la guerre, ces entreprises font des affaires, pas seulement grâce aux contrats passés avec le gouvernement américain, mais aussi avec d'autres pays européens ou arabes faisant partie de la coalition contre le groupe EI, qui voudront remplacer leurs munitions et investir dans leurs armées de l'air, estiment les analystes.

Outre le marché des avions de chasse, le conflit devrait ainsi permettre de développer les marchés des appareils de ravitaillement, de surveillance ou des drones, qui effectuent actuellement des missions au-dessus de l'Irak et de la Syrie. ■

CHIFFRE

65,8

C'est, en millions de dollars, ce qu'a coûté le tir par les navires américains de quarante-sept Tomahawk lors de la première nuit des frappes en Syrie, le 23 septembre dernier, chacun coûtant la bagatelle d'environ 1,4 million de dollars.

Le fait que les frappes aient eu pour le moment un impact limité ne ralentit pas l'appétit des investisseurs pour les entreprises du secteur de la défense, soulignent les analystes.



Photo AFP

PALESTINE

Le coût écrasant de la reconstruction de Gaza

La guerre déclenchée par l'Etat d'Israël en juillet et août derniers n'a pas seulement fait plus de 2 100 morts palestiniens. Selon l'organisation onusienne UNRWA pour les réfugiés palestiniens, les combats ont détruit ou endommagé 80 000 maisons. Infrastructures et entreprises ont subi le même sort. L'électricité et l'eau manquent.

Le PIB devrait diminuer de 20 % au cours des neuf premiers mois de 2014 par rapport à 2013. L'enclave exiguë et surpeuplée, dont une bonne partie de la population vit sous le seuil de pauvreté et où 45 % de la population active et 63 % de jeunes étaient au chômage avant la guerre, reste sous blocus israélien et égyptien.

Certains avancent le chiffre de quatre milliards de dollars pour seulement reconstruire les conditions minimales de vie, de soins, d'enseignement, de circulation et de travail. D'autres chiffres encore plus importants ont été avancés. La reconstruction devrait durer de longues années, alors que la menace d'agression sioniste demeure pour les habitants sinistrés de Gaza. C'est pour mettre un terme à cette situation que le Parti des travailleurs d'Algérie et l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) ont lancé un appel international (lire les informations sur cette campagne en page 12).

ALLEMAGNE

“Nous sommes le peuple” : il y a 25 ans, le soulèvement qui a fait tomber le mur de Berlin

Il y a vingt-cinq ans, le 9 octobre, une manifestation, à Leipzig (ex-RDA), ouvrait la voie au soulèvement qui a fait tomber le mur de Berlin.

Le succès de cette manifestation avait été le prélude à une mobilisation croissante des Allemands de l'Est, qui sont descendus de plus en plus nombreux dans la rue, jusqu'à l'annonce, le 9 novembre au soir, qu'ils étaient autorisés à voyager comme ils le voulaient. La détermination des manifestants, qui clamaient « Keine Gewalt » et « Wir sind das Volk » (« Pas de violence », « Nous sommes le peuple »), avait fait reculer la bureaucratie stalinienne de la RDA et sa police politique, la Stasi.

« En voyant les images ce jour, j'ai tout de suite pensé que c'était irréversible », raconte Matthias Büchner, 61 ans, qui fut l'un des animateurs du mouvement citoyen Neues Forum, à Erfurt (Est). « Pour moi, ajoute-t-il, il était clair que si on faisait descendre assez de gens, la rue prendrait la place du pouvoir de l'Etat. »

ÉTATS-UNIS

La police de New York à nouveau prise en flagrant délit de violences contre des jeunes

Trois mois après la mort de Michael Brown, un jeune Noir assassiné par un policier blanc à Ferguson (Missouri), deux vidéos montrant des policiers frappant des adolescents new-yorkais ont alimenté les accusations de brutalité de la police contre des jeunes, et les Noirs en particulier.

La première montre un policier en civil frappant un adolescent, qui perd alors connaissance, dans une rue de Brooklyn, en pleine journée. « Tu veux que je te bousille ? », menace le policier. L'adolescent, âgé de 17 ans selon la presse locale, est allongé sur la chaussée, hurlant de douleur, alors que le policier enfonce son pied dans son ventre.

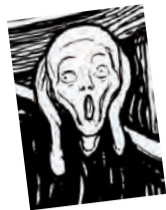
On entend les coups sans le voir, avant qu'une jeune femme ne se mette à crier à plusieurs reprises :

« Il a perdu connaissance. Réveillez-le ! »

La police de New York est sous une avalanche d'accusations, depuis la mort, en juillet dernier, d'Eric Garner, un Noir, père de six enfants, décédé à 43 ans après une interpellation musclée durant laquelle un policier lui écrasait le cou.

Garner, qui s'était plaint de ne pas pouvoir respirer avant de perdre connaissance, était soupçonné de...

« vente illégale de cigarettes ».



Après nos cahiers d'été "spécial 1914-1918"

Les lendemains de la Première Guerre mondiale

Du traité de Sèvres au traité de Lausanne : le démantèlement de l'Empire ottoman

Le traité de Sèvres d'avril 1920 visait à régler le sort de l'Empire ottoman. Celui-ci, que dès la deuxième partie du XIX^e siècle le tsar de Russie avait décrit comme « l'homme malade de l'Europe », avait en effet été soumis depuis longtemps à de nombreuses pénétrations des puissances britannique et française. Bien avant la Première Guerre mondiale, l'Angleterre avait assuré sa domination sur l'Égypte et commençait à pénétrer le Moyen-Orient, tandis que la France avait pris le contrôle du Maghreb (dans le cours du XIX^e siècle). C'est dans cette situation que l'Empire ottoman s'était tourné vers l'Allemagne pour réorganiser son armée et passer une série d'accords économiques qui le conduisirent à intégrer dans le conflit mondial la Triple-Alliance avec l'Allemagne et l'Autriche, contre la France et la Grande-Bretagne.

Par Lucien Gauthier

Au déclenchement du conflit en 1914, les Britanniques et les Français, selon le principe bien connu du « diviser pour régner », alimentèrent les promesses faites aux Arméniens, aux Kurdes et surtout aux tribus arabes, afin qu'ils s'engagent à leurs côtés contre l'Empire ottoman, avec, à la clé, la promesse d'États indépendants. Les Britanniques, par l'intermédiaire d'un agent de leurs services secrets, le colonel Lawrence (le « fameux » Lawrence d'Arabie), passèrent un accord avec la grande famille tribale des Hachémites, les gardiens de La Mecque. Ceux-ci, arguant de leur autorité morale et religieuse (se targuant d'être « descendants du prophète ») déclenchèrent « la révolte arabe » contre les troupes ottomanes. Il s'agissait, pour les Britanniques et les Français, d'ouvrir un nouveau front dans le conflit mondial.

Après la défaite de la Triple-Alliance, les traités conclus sous l'égide des grandes puissances impérialistes victorieuses (France et Grande-Bretagne) se multiplièrent — comme nous l'avons rappelé dans nos précédents numéros — dans



Mustafa Kemal (au centre), en 1921, entouré de ses soldats durant la guerre d'indépendance.

le but de dépecer les empires vaincus. Il n'y avait bien évidemment aucune place pour les droits des peuples. Ainsi, à l'issue du conflit, les Britanniques favorisèrent-ils, la grande famille tribale des Ibn Saoud, qui avait vaincu les Hachémites (1).

Mais, face aux révoltes des populations arabes au Moyen-Orient, à la révolte en Turquie, et plus généralement à l'impact libérateur qu'avait eu sur les peuples de la région la révolution russe, les Britanniques rapatrièrent donc au Proche-Orient la famille des Hachémites, dont ils nommèrent l'un de ses représentants roi d'Irak et un autre roi de Jordanie. Il s'agissait de mettre en place des régimes « arabes et musulmans » à la tête d'États sous contrôle britannique. A cette occasion, il faut relever que s'effectue la première partition de la Palestine, comme nous le rappelons dans notre encadré.

Dès 1916, deux représentants du Foreign Office et du Quai d'Orsay, le Britannique Mark Sykes et le Français François Georges-Picot, avaient passé, au nom de leurs gouvernements respectifs, des accords secrets pour se partager le Moyen-Orient (2). Au terme de ces tractations, la France se retrouva à contrôler la Syrie et, face aux révoltes arabes, elle s'érigea comme défenseur des chrétiens de Syrie. Elle découpa la région syrienne du Mont-Liban pour la constituer en République du Liban, constitutionnellement confessionnelle (3) et sous contrôle français jusqu'en 1943.

Le traité de Sèvres visait à régler la question de l'avenir de la Turquie elle-même, car, pour ce qui avait été de son empire, son sort était déjà

réglé par les prises de contrôle des impérialismes britannique et français. Ce traité (qui ne fut jamais ratifié) avait donc eu pour objet le démantèlement de la Turquie, avec l'illusoire promesse de la création d'un Kurdistan et d'une Arménie indépendants. La Thrace et la région de Smyrne, où vivaient des minorités grecques, devaient rester sous le contrôle de l'armée grecque. Si le sultan de l'Empire ottoman s'était déclaré dans un premier temps prêt à signer ces accords, un

groupe de militaires, autour de Mustafa Kemal, en rejeta la signature. Il fit pression sur le sultan, mais, devant l'inaction de ce dernier, passa à l'offensive et déclencha ce que les historiens appellent la « guerre d'indépendance turque ». De 1919 à 1922, l'armée turque repoussa les régiments des grandes puissances et écrasa l'armée grecque (4).

L'objectif des grandes puissances impérialistes était, bien évidemment, non seulement d'assurer leur emprise

sur la région, mais également, en multipliant des « États » sous leur contrôle, de dresser un barrage aux frontières caucasiennes de la Russie soviétique, de la même manière que tous les traités préalables avait voulu dresser une barrière d'« États » aux frontières européennes de la Russie soviétique, tout particulièrement au moment du démantèlement de l'Empire austro-hongrois.

De multiples facteurs aboutirent, trois ans après, au traité de Lausanne de 1923, qui reconnut finalement l'intégrité de la Turquie de Mustafa Kemal. Il y avait d'abord eu les victoires militaires de l'armée kémalienne sur les contingents

DOCUMENT

Manifeste du congrès des peuples d'Orient (extraits)

« Ce premier septembre 1920, dans la ville de Bakou, un congrès de délégués des peuples d'Orient s'est tenu. Des délégations des pays suivants étaient présentes : Turquie, Perse, Égypte, Inde, Afghanistan, Baloutchistan, Chine, Japon, Corée, Arabie, Syrie, Palestine, Boukhara, Daghestan, Nord-Caucase, Azerbaïdjan, Arménie, Géorgie, Turkestan, de la région autonome kalmouke, de la République des Tatars.

Ce congrès des peuples d'Orient avait été préparé par l'Internationale communiste. (...) Peuples d'Orient ! Vous savez ce que la Grande-Bretagne fait à la Turquie. Les Britanniques offrent à la Turquie la paix en échange du fait que les trois quarts de l'Asie Mineure, habités exclusivement par des Turcs, avec toutes les villes industrielles, doivent devenir une possession britannique, française, italienne et grecque. (...) Quand le peuple turc a refusé d'accepter une telle paix qui l'aurait détruit, les Britanniques ont occupé Constantinople, dissous le Parlement turc, arrêté tous les leaders populaires, tuant la plupart d'entre eux, et exilé des centaines d'autres sur l'île de Malte, dans les sombres prisons de donjons d'anciennes forteresses. (...) Que fait la Grande-Bretagne en Palestine ? (...) Elle chasse les arabes de leurs terres pour les donner à des colons juifs. Et pour tenter d'apaiser le mécontentement des arabes, elle les incite à se dresser contre ces mêmes colons juifs, semant la discorde, elle dresse les communistes les uns contre les autres dans l'objectif de maintenir sa domination.

Longue vie à l'unité de tous les paysans et travailleurs de l'Orient et de l'Occident, à l'unité de tous les opprimés et exploités ! »

impérialistes et l'armée grecque, mais surtout, l'impact de la Russie soviétique était considérable dans la région. Partisane du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, la Russie avait en effet rendu à la Turquie, en octobre 1921, les territoires de la région de Kars ; elle avait aussi, dès 1920, constitué, dans le cadre de la Fédération soviétique, une République socialiste d'Arménie, et avait été à l'initiative de la conférence des peuples d'Orient, tenue à Bakou, pour le droit des peuples d'Orient à l'autodétermination.

Une nouvelle fois, comme lors des traités précédents, la volonté des impérialismes victorieux avait été de redécouper la région sur la base de la carte de la guerre et sous leur contrôle. Les promesses faites aux Arméniens, aux Kurdes et aux Arabes n'avaient été que des instruments de leur conquête impérialiste de la région. Des centaines de milliers de Grecs qui vivaient en Turquie depuis des siècles partirent en Grèce, tandis que des centaines de milliers de Turcs qui vivaient en Grèce, partirent en Turquie. Tous ces traités créaient les conditions des conflits ultérieurs, jusqu'à nos jours.

ÉCLAIRAGE

La première partition de la Palestine

Le territoire historique de la Palestine, qui regroupe les territoires actuellement désignés de Gaza, de la Cisjordanie, de l'État d'Israël, de la Jordanie, est divisé en deux à l'occasion du traité de Sèvres, reprenant les accords Sykes-Picot de 1916. C'est le fleuve Jourdain qui en est la frontière. La Transjordanie, c'est-à-dire la rive est du Jourdain, est constituée en royaume de Jordanie, où une population palestinienne est mise sous contrôle des Hachémites, tribu bédouine d'Arabie Saoudite au service des Britanniques. Le reste, à l'ouest du fleuve, est placé sous mandat britannique direct.

Dans le même temps, les Britanniques, par l'intermédiaire de leur ministre Balfour, déclarent ne voir aucun obstacle à la constitution « d'un foyer national juif en Palestine ». Il s'agit, avec le concours du mouvement sioniste, qui est ultra minoritaire dans les populations juives d'Europe, de faire immigrer des Européens en Palestine, sous mandat britannique, pour les dresser contre les populations arabes.

(1) La famille des Saoud a donné naissance, entre les deux guerres, à l'Arabie Saoudite, sous contrôle britannique.
 (2) Ce sont les bolcheviks qui, en arrivant au pouvoir en 1917, révélèrent publiquement et dénoncèrent ces accords de brigandage impérialiste.
 (3) Sous prétexte d'équilibre communautaire, les structures de l'État et du gouvernement étaient basées sur un quota de musulmans, de chrétiens, etc.
 (4) En 1923, Mustafa Kemal dépose le sultan et proclame la République.